

Planific
de l'Éo

SESSION LIBANAISE 1971/1

Ingvar Werdelin
docteur ès lettres, professeur
Centre Régional

LA PLANIFICATION QUANTITATIVE DE L'EDUCATION AU LIBAN

Centre Régional Beyrouth

Décembre, 1970

LA PLANIFICATION
QUANTITATIVE DE
L' EDUCATION AU
LIBAN

1.- Dans ce mémoire je vais essayer de montrer les moyens qui existent dans un pays comme le Liban quand il s'agit de planifier le système scolaire du point de vue quantitatif. Dans les premières parties de ce mémoire je vais discuter les méthodes de planification de l'éducation afin de faire voir les aspects quantitatifs dans l'ensemble des aspects qu'il faut considérer. Dans cet exposé il y a aussi une présentation de quelques méthodes statistiques que l'on peut utiliser quand on veut montrer la situation actuelle du système scolaire dans un pays et quand on veut en projeter le développement afin de faire voir la situation future. Comme résultat de cette discussion je tenterai d'établir une liste de données statistiques qui sont utiles pour la planification de l'éducation, et dans la même section il y a une discussion des données quantitatives, statistiques et autres, sur le système scolaire au Liban. À la fin je vais proposer des moyens de créer une base pour la planification quantitative du système scolaire dans ce pays.

... La planification de l'éducation: Qu'est-ce que c'est?

2.- Même si ce n'est pas une idée tout à fait neuve que l'éducation est essentielle pour la stabilité et le développement de notre société, elle n'a généralement été acceptée que récemment. Ce n'est que maintenant que les économistes, les pédagogues, les politiciens com-

prennent que l'éducation est un des agents les plus importants pour l'accroissement économique et pour la transformation sociale. Cette nouvelle conception de l'éducation a créé l'idée de la planification de ce domaine de la société. Or, malgré le fait que les plans doivent avoir pour but de rendre le système scolaire plus efficace, le plupart des planificateurs ont limité leurs ambitions à des projections du développement, et leurs plans ont été construits en conséquence. Cette méthode de planification ne doit pas être acceptée.

3.- Dans chaque plan éducatif il faut considérer et les buts qu'il faut atteindre à l'aide du plan et l'investissement qui y sera nécessaire. Dans la planification, deux groupes d'éléments doivent être pris en considération: ceux qui sont externes au système scolaire et qui visent les besoins sociaux et individuels et les autres éléments dans la société, et ceux qui y sont internes et qui visent son organisation, ses programmes d'étude, le processus éducatif, etc. - A mon avis la planification de l'éducation doit toujours avoir comme point de départ une analyse des éléments dans la société qui doivent déterminer le plan. Ces éléments sont très nombreux. En voici les plus importants:

- (a) les besoins sociaux et individuels,
- (b) les ressources dont dispose la société, soit pour l'éducation soit pour d'autres buts,
- (c) les éléments sociologiques, psychologiques et autres qui influencent la planification; et notamment les traditions, la religion, les aspects politiques, etc., et
- (d) les éléments qui exercent une pression sur l'exécution des

décisions.

- Proprement dit ces éléments n'entrent pas dans le plan, car celui-ci a pour but le système scolaire. Le plan doit organiser ce système de manière à arriver aux buts, tout en restant dans les limites des ressources disponibles, et il faut aussi considérer les autres éléments externes. Quatre groupes d'éléments internes déterminent le système scolaire:

- (a) la structure organisationnelle,
- (b) les programmes,
- (c) les aspects quantitatifs, c. à d. le flux d'élèves et de maîtres sur les différentes lignes, etc., et
- (d) le processus éducatif, par exemple les éléments didactiques.

4.- Il ya deux méthodes générales pour la planification de l'éducation, la méthode qui prend pour point de départ les demandes de places dans les écoles ("the demand-for-places approach") et celle qui prend pour cela les besoins de main-d'œuvre ("the need-for-manpower approach"). La première est basée sur l'hypothèse que l'on doit dispenser l'éducation en conformité avec les désirs des étudiants, aussi bien pour ce qui concerne le nombre de places que quant à l'éducation dans les écoles. Cela signifie que les problèmes du planificateur visent essentiellement les projections du développement, et qu'il faut que le système soit organisé pour être en rapport avec les demandes. Cette méthode a souvent été utilisée, particulièrement pour l'éducation primaire. Dans l'autre méthode le système scolaire est organisé conformément aux besoins sociaux, particulièrement ceux relatifs à la main-d'œuvre. Un lien étroit existe avec la planification de celle-ci.

Je trouve que l'on néglige souvent les autres besoins et que l'on souligne trop les aspects quantitatifs des besoins. - Cette méthode de planification a été l'objet de beaucoup d'effort, cependant il n'existe aucun système scolaire qui soit organisé entièrement de cette manière, et, à ma connaissance il n'existe même pas un plan global basé sur cette méthode. Il me semble que la planification de l'éducation utilise le plus souvent une méthode qui est entre les deux méthodes discutées ci-dessus. Je veux souligner qu'il faut aussi considérer d'autres besoins que ceux de la main-d'œuvre qualifiée.

- 5.- Les autres éléments dans le processus de planification vont être discutés plus tard, mais ici il faut mentionner les besoins pour l'éducation. - Ces besoins sont sociaux ou individuels: Notre société a besoin d'individus qui ont acquis un comportement souhaitable, et cela se fait le plus souvent à l'aide de l'éducation. L'individu a besoin d'acquies un certain comportement ou d'obtenir une qualification à l'aide de l'éducation. Les besoins peuvent être dans différents domaines: professionnels, culturels (c. à d. les besoins d'un comportement conformément à la culture et d'une connaissance de celle-ci), civiques (besoin d'un comportement conformément au rôle dans la société), récréatifs, etc. Les besoins ont toujours un aspect quantitatif et un aspect qualitatif, et ils visent différents aspects du comportement comme par exemple la connaissance, les aptitudes, les opinions, la personnalité, etc. - Dans la planification de l'éducation on doit donc se baser sur les besoins, qu'il faut satisfaire dans les limites des ressources disponibles. Or, celles-ci sont limitées, et on trouve souvent des conflits entre les différents

besoins, par exemple entre les besoins sociaux et individuels. Ces faits expliquent les différences entre les diverses méthodes de planification.

6.- Ce que j'ai dit ci-dessus donne peut-être une idée simplifiée de la planification de l'éducation. Dans l'exécution du plan on passe par plusieurs étapes:

(a) On étudie la situation actuelle et les tendances dans l'évolution de tous les facteurs dans cette situation, par exemple le nombre de nouveaux inscrits, le nombre de redoublants et des élèves qui abandonnent leurs études, le nombre d'élèves par maître, le nombre d'élèves par classe, etc. Les données doivent exister pour plusieurs années afin de permettre des projections. D'après les données que l'on a à sa disposition et d'après le modèle que l'on utilise pour la planification, on examine différents nombres et taux. Ces études ont pour but de présenter un image de la situation actuelle et future de l'éducation. La situation future est évidemment celle qui paraîtrait si l'on ne changeait pas l'évolution des nombres et des taux etc.

(b) L'étape suivante a pour but de déterminer les objectifs pour le développement éducatif. Quand ceux-ci sont fixés, on étudie la situation montrée par les projections afin de voir si elle semble satisfaisante. Parfois on trouve que c'est le cas, c. à d. que le développement projeté permettra au pays d'atteindre les objectifs. Alors le planificateur peut accepter que le plan soit déterminé par cette évolution naturelle. Or, dans la plupart des cas, il apparaît nécessaire de changer cette évolution.

(c) Quand le planificateur voit que le développement projeté n'est

pas satisfaisant, il doit proposer des mesures qui pourraient le changer dans la direction que l'on désire. Il veut diriger le développement au lieu d'être lié par lui. Il faut alors prendre des mesures, qui peuvent englober toute la société ou seulement le système scolaire. Le plus souvent ils visent les lois qui gouvernent l'éducation, l'organisation du système, les programmes dans les écoles, les méthodes d'enseignement utilisées dans les écoles, les flux d'étudiants, la formation professionnelle des maîtres, etc.

(d) On a alors déterminé les objectifs et l'on a proposé des mesures pour les atteindre, mais il faut se demander si les mesures sont suffisantes. Il est toujours nécessaire de le contrôler: le développement futur réel et le développement dans le plan doivent être comparés. Si le contrôle montre que celui-là ne nous permet pas d'atteindre les objectifs, il faudra de nouvelles mesures plus efficaces.

7.- Il y a des plans sur différents niveaux. Quand on parle de la planification du système scolaire d'un pays, il s'agit presque toujours d'un plan global: On considère en principe tous les éléments, externes et internes, et tous les aspects, quantitatifs et qualitatifs, qui déterminent le développement du système. La plupart du temps un plan global porte sur une partie du système scolaire, par exemple l'éducation primaire, mais s'il y a plusieurs plans globaux pour ces différentes parties, ils doivent toujours être coordonnés dans un plan supérieur. Il existe aussi des plans partiels, des plans qui touchent seulement à certains aspects du système. On peut par exemple construire un plan partiel pour l'enseignement des maîtres, un autre pour les facultés de droit dans les universités, etc., mais ces plans partiels ne constituent que rarement une totalité. - Même si l'on

couvrir tout le système scolaire avec ces plans, ceux-ci ne forment pas toujours un plan global à moins qu'ils soient coordonnés à l'aide d'un tel plan. - Il faut distinguer entre ces plans partiels et les programmes qui font partie du plan global. Ceux-ci sont des détails dans l'exécution du plan global. Quand les grandes lignes du plan ont été relevées, il faut établir des unités de travail dans le cadre déterminé par elles. Comme exemples de programmes je peux mentionner celui qui vise à organiser l'enseignement des maîtres de manière à l'adapter aux besoins de maîtres déterminés dans le plan, et celui qui a pour but l'amélioration des livres afin de les faire correspondre aux besoins qualitatifs et quantitatifs. Les programmes doivent toujours être coordonnés dans le plan.

B. La place de la planification quantitative dans la planification de l'éducation

(i) Le flux d'élèves

8.- La planification quantitative de l'éducation comporte plusieurs aspects: le flux d'élèves, les besoins de maîtres et d'administrateurs, le besoin de bâtiments scolaires, le besoin d'équipements, les coûts, etc. L'aspect fondamental est le premier, car il détermine tous les autres aspects. La planification doit alors normalement commencer avec des considérations de flux. Or, comme je vais le montrer plus tard, les aspects quantitatifs sont en relation étroite avec les aspects qualitatifs, et un plan global doit considérer les deux genres

d'aspects. Même si l'on trouve souvent que certains aspects sont marginaux et semblent être sans grande importance dans la situation que l'on planifie, il faut les considérer.

9.- Le nombre d'élèves dans chaque année d'étude à l'école est déterminé par plusieurs éléments: le nombre d'élèves qui entrent à l'école et y sont inscrits pour la première fois, le nombre d'élèves qui abandonnent l'école dans chaque année d'étude, le nombre d'élèves qui redoublent chaque année d'étude, le nombre d'élèves qui ont abandonné mais qui rentrent à l'école dans les différentes années d'étude, et le nombre d'immigrés qui entrent dans les différentes années d'étude. Dans la plupart des pays arabes le nombre d'immigrés est sans importance quand on considère la totalité du système scolaire; au Liban il est très probable qu'il faut l'inclure dans les calculs. Le nombre d'élèves qui rentrent dans les différentes années d'étude est probablement peu important, mais il faut le mesurer. En tout cas les trois premiers éléments sont toujours les plus importants, et ordinairement ils déterminent le flux d'élèves dans le système scolaire. - Très souvent les éducateurs croient que le nombre d'élèves dans ce système est déterminé exclusivement ou presque exclusivement par le nombre de nouveaux inscrits. Ce n'est pas nécessairement le cas; l'abandon et le redoublement jouent un aussi grand rôle, ce qui peut facilement être prouvé à l'aide d'exemples. A cette fin il faut définir le concept de "nombre d'années de scolarisation". Si 200 étudiants sont à l'école pendant 2 années, le nombre d'années de scolarisation sera 400. Si 100 étudiants y sont pendant 1 année et 200 pendant 2 années, le nombre d'années de scolarisation sera 500. Si 200 étudiants y

sont pendant 2 années, mais le nombre d'entre eux qui sont diplômés est 100, le nombre d'années de scolarisation par diplômé sera 4 ($400 : 100 = 4$). Les dépenses d'éducation sont ordinairement proportionnelles au nombre d'années de scolarisation. Le "out-put" du système scolaire peut être mesuré par le nombre de diplômés. Cela veut dire que le nombre d'années de scolarisation par diplômé est un indice de l'efficacité du système. - Les exemples :

- (a) Dans le cycle primaire de 6 années il n'y a pas d'abandon ou de redoublement. Sur 1000 nouveaux inscrits on aura 1000 diplômés après 6 ans, et le nombre d'années de scolarisation par diplômé sera 6.
- (b) Si 10 pour cent de tous les élèves redoublent chaque année et 10 pour cent abandonnent, on aura 493 diplômés sur 1000 nouveaux inscrits, et le nombre d'années de scolarisation par diplômé sera 10,3.
- (c) Si 20 pour cent des élèves redoublent et si le taux d'abandon est 10 pour cent, on aura 449 diplômés sur 1000 nouveaux inscrits et le nombre d'années de scolarisation par diplômé sera 12,3.
- (d) Si 20 pour cent redoublent et 20 pour cent abandonnent, le nombre de diplômés sera 178 seulement et le nombre d'années de scolarisation par diplômé sera 23,1.

L'abandon signifie que le nombre de diplômés sera plus petit que dans le cas où tous les élèves terminent leurs études. Le redoublement veut dire qu'il faut passer plus de temps à l'école que quand on a la promotion automatique. L'efficacité du système scolaire dépend essentiellement de ces deux éléments. Dans la planification de l'éducation il faut les considérer afin d'essayer de les influencer dans la direction favorable.

10.- Les données statistiques visent à montrer la situation actuelle et à faciliter une comparaison entre les situations créées dans les différentes circonstances. Il est évidemment nécessaire que l'on dispose toujours des mêmes données: quand on montre la situation actuelle, quand on utilise les données pour quelques années afin de montrer le développement, et quand on compare le développement que l'on a prévu dans le plan avec le développement réel. Il ne s'agit pas seulement d'utiliser la même liste de données pendant toute la période, mais il faut aussi utiliser les mêmes définitions des différents éléments dans la situation éducative. - Dans les paragraphes ci-dessous je vais examiner les relations entre les projections du flux d'élèves dans les écoles et la planification de ce flux. Ces relations sont essentielles pour le planificateur: Il peut utiliser les tendances montrées par les projections, mais il doit le faire pour aboutir à une situation satisfaisante. Comme nous le verrons, on peut projeter sur la base de données assez restreintes, mais quand on veut planifier le système scolaire on a besoin d'un minimum de données statistiques.

11.- Dans quelques pays il n'y a que les données statistiques les plus élémentaires. Dans certains cas on ne trouve pas de données sur la population, mais les nombres d'élèves dans les années d'étude ou dans les cycles sont souvent connus pour quelques années. Dans certaines conditions on peut projeter le développement des effectifs dans une année d'étude ou dans un cycle. On peut par exemple supposer que le nombre suivra une fonction mathématique comme celle-ci:

$$E_n = E_0 (1 + r)^n,$$

où E_0 représente les effectifs dans une année de base, 0, et E_n les effectifs dans l'année n ; r est le taux du développement annuel. - Cette méthode ne peut être utilisée que quand le développement peut continuer sans restrictions. Si le nombre d'élèves est limité par des bornes, par exemple le nombre d'enfants dans la population, le nombre de diplômés du cycle inférieur, etc., elle est inapplicable. Elle ne peut pas être utilisée pour la planification du flux d'élèves non plus, car le nombre total est composé de divers éléments comme les nouveaux inscrits, les redoublants, etc., et il est impossible de planifier les effectifs sans pouvoir planifier le nombre de redoublants, le nombre d'abandons, le nombre de diplômés, etc.

12.- Quand on dispose de données démographiques exactes, les projections des effectifs sont rendues plus simples, et des méthodes plus avancées peuvent être appliquées. La distribution par âge des élèves dans le système scolaire ou dans un cycle peut être utilisée. On compare le nombre d'élèves qui sont d'un certain groupe d'âge avec la population de ce groupe d'âge et on calcule le taux. Ce taux change et l'on peut en projeter le développement sur la base d'une hypothèse que ce développement suit une fonction mathématique, par exemple que le développement est linéaire. Mais même quand on ne connaît pas la distribution par âge des élèves, on peut utiliser les données démographiques. On peut comparer les effectifs dans un cycle avec le nombre de personnes dans un groupe d'âge de la population qui correspond à ce cycle et en calculer un taux. Celui-ci peut être projeté. On peut aussi comparer le nombre d'élèves qui sont dans la première année d'étude avec un groupe d'âge de la population et en calculer un taux

qui peut être projeté, etc. Beaucoup de possibilités de projections du développement existent, et l'on trouve moins de restrictions que dans le cas que j'ai discuté ci-dessus où l'on n'a pas de données démographiques. Mais on est encore limité à des projections; la planification proprement dite des effectifs n'est possible que quand on peut distinguer entre les différents éléments de ce nombre.

13.- Imaginons une situation où les statisticiens responsables des statistiques de l'éducation ont recueilli des données sur le système scolaire qui nous permettent de diviser les élèves dans chaque année d'étude en quatre groupes:

(a) les nouveaux élèves, c. à d. ceux qui sont les nouveaux inscrits dans la première année d'étude ou ceux que l'on a fait passer de l'année inférieure à la fin de l'année précédente,

(b) les redoublants qui ont été dans la même année d'étude pendant l'année précédente, ou dans la même école ou dans une autre école,

(c) les élèves qui rentrent à l'école après avoir été absents pendant au moins un an, et

(d) les immigrants qui entrent dans le système scolaire du dehors.-

Ces groupes ne sont pas également grands. Le troisième est presque toujours très petit, et je crois qu'il est négligeable au Liban. Le quatrième est aussi souvent petit, mais il faut l'étudier dans un pays comme le Liban avant de le laisser de côté. - Ces données pour quelques années nous permettent de calculer des différents taux comme le taux de recrutement, et le taux de promotion, le taux de redoublement et le taux d'abandon, etc. pour chaque année d'étude. Elles nous permettent aussi de projeter ces taux et les effectifs d'élèves dans les

différentes années d'étude du système scolaire. Ce qui est plus important encore: Elles nous permettent de planifier tous ces taux et tout le flux d'élèves dans le système.

- 14.- On peut dériver des équations mathématiques qui montrent les relations entre les différents éléments du flux d'élèves et qui peuvent nous aider dans nos projections et dans nos plans:

Le nombre d'élèves dans la première année d'étude au début de l'année scolaire z , E_1^z , se compose de quatre éléments:

$$E_1^z = M_1^z + B_1^z + R_1^z + I_1^z,$$

où: M_1^z sont les nouveaux inscrits au début de l'année z , B_1^z les élèves qui redoublent l'année d'étude et qui ont été dans le système scolaire l'année précédente, R_1^z ceux qui rentrent à l'école après avoir été absents, et I_1^z les immigrants.

De même le nombre d'élèves E_k^z dans la k -ième année d'étude au début de l'année z se compose comme suit:

$$E_k^z = A_k^z + B_k^z + R_k^z + I_k^z,$$

où A_k^z est le nombre d'élèves qui ont passé (sont promus) de l'année d'étude inférieure à la fin de l'année précédente, B_k^z le nombre de redoublants qui ont été dans la k -ième année d'étude pendant l'année précédente, etc.

- 15.- Ces équations peuvent être développées de différentes façons, et le modèle que l'on acceptera dépend des données, de la situation du pays, du cycle que l'on considère, etc. Supposons que les nombres R_1^z et I_1^z et les nombres R_k^z et I_k^z sont très petits, presque zero. Alors on a:

$$\begin{cases} E_1^z = M_1^z + B_1^z \\ E_k^z = A_k^z + E_k^z \end{cases}$$

Dans le cas du cycle primaire on peut comparer le nombre M_1^z avec la population du groupe d'âge 6 ans ou avec un autre groupe d'âge, et en calculer un taux p_1^z qui peut être appelé le taux de recrutement:

$$p_1^z = \frac{M_1^z}{P_6^z} .$$

Dans les cas des autres cycles on doit probablement comparer le nombre M_1^z avec le nombre de diplômés du cycle inférieur à la fin de l'année précédente. Le nombre B_1^z peut être comparé avec le nombre d'élèves dans la même année d'étude pendant l'année précédente; cela donne le taux de redoublement b_1^{z-1} :

$$b_1^{z-1} = \frac{B_1^z}{E_1^{z-1}}$$

Le nombre A_k^z doit alors être comparé avec le nombre d'élèves dans l'année d'étude inférieure pendant l'année précédente; on trouve le taux de promotion a_{k-1}^{z-1} :

$$a_{k-1}^{z-1} = \frac{A_k^z}{E_{k-1}^{z-1}}$$

Les nombres B_k^z et E_k^{z-1} donnent de la même façon le taux b_k^{z-1} . Alors:

$$\begin{cases} E_1^z = p_1^z P_6^z + b_1^{z-1} E_1^{z-1} \\ E_k^z = a_{k-1}^{z-1} E_{k-1}^{z-1} + b_k^{z-1} E_k^{z-1} \end{cases} \quad (k \neq 1)$$

dans le cas du cycle primaire. Pour les autres cycles on trouve des équations comparables. - Si le nombre d'enfants qui entrent dans

ou qui quittent le pays n'est pas négligeable, le modèle se compliquera considérablement, et l'on trouvera plusieurs possibilités à développer les équations. A titre d'exemple je peux montrer le cas où l'on a une migration considérable. Alors on a :

$$\begin{cases} E_1^z = M_1^z + (1 + n_1^{z-1}) B_1^z \\ E_k^z = (1 + n_{k-1}^{z-1}) A_k^z + (1 + n_k^{z-1}) B_k^z, \end{cases}$$

où n_k^z est un taux qui donne la migration nette comme la proportion d'enfants qui ont été dans la k-ième année pendant l'année z. On peut dériver les équations ci-dessous :

$$\begin{cases} E_1^z = p_1^z P_6^z + (1 + n_1^{z-1}) b_1^{z-1} E_1^{z-1} \\ E_k^z = (1 + n_{k-1}^{z-1}) a_{k-1}^{z-1} E_{k-1}^{z-1} + (1 + n_k^{z-1}) b_k^{z-1} E_k^{z-1}. \end{cases}$$

Si l'on considère les élèves qui rentrent à l'école après avoir été absents, le modèle se compliquera encore.

On peut suivre les taux p , b_1 , a_{k-1} , b_k etc. pendant quelques années, les projeter et les planifier. Cela nous donne une possibilité de projeter et planifier les nombres E_1 et E_k , c. à d. les effectifs dans les différentes années d'étude. Il est possible d'utiliser cette méthode et ces équations non seulement pour des projections mais aussi pour la planification du flux d'élèves dans le système scolaire.

16.- Nous sommes enfin arrivés à une situation qui nous permet de projeter le flux d'élèves et aussi de le planifier. Pour cela nous avons séparé les différents éléments qui forment ce flux. Il faut ainsi planifier les différents éléments qui ne sont pas négligeables, et la méthode que l'on peut utiliser est de planifier les taux qui entrent dans les équations du modèle ci-dessus. Les étapes dans ce processus doivent

être les mêmes que celles dans la planification en général:

- (a) On étudie la situation actuelle et on détermine les tendances du développement des taux à l'aide de projections.
- (b) On fixe des objectifs pour les taux et on essaye de décider si la situation et les tendances sont satisfaisantes.
- (c) Si elles ne le sont pas, on recherche les moyens susceptibles de les changer dans la direction acceptable.
- (d) On suit le développement des différents taux pour voir si celui-ci nous permettra d'atteindre les objectifs; sinon il faut prendre des mesures plus efficaces.

Il me semble que l'aspect le moins important dans ce système de la planification soit les projections. Il serait possible d'étudier la situation actuelle et d'agir sur la base de celle-ci: fixer les objectifs, prendre les mesures susceptibles de les atteindre, etc. Les projections sont cependant de bons guides, et les tendances représentent l'évolution naturelle dont il faut profiter.

- 17.- Les différents taux ont des relations entre eux. Quand on veut changer un des taux on trouve souvent que l'on change aussi les autres, parfois dans une direction peu désirable. Il faut attaquer tous les taux en même temps. Ceux-ci dépendent des facteurs existants dans la société et dans le système scolaire. Le taux de recrutement est un résultat des conditions économiques et sociales du pays, mais il peut aussi être une conséquence des facteurs existant dans l'école même: le nombre de places disponibles, les conditions pour l'inscription, l'appréhension d'insuccès venant de la déperdition, etc. Le taux d'abandon est aussi essentiellement un résultat des conditions

économiques et sociales, mais les facteurs éducatifs jouent un très grand rôle. C'est une méthode de sauvegarder la qualité de l'éducation: L'école refuse certains élèves, et la plupart des élèves qui abandonnent sont ceux qui ont échoué à leurs études et qui doivent redoubler. Il en est de même des élèves qui ont abandonné mais qui retournent. Le taux de redoublement est le plus souvent déterminé par des facteurs éducatifs: C'est un résultat de l'effort de l'école de protéger la qualité de l'éducation. Quand on veut changer les taux il ne suffit donc pas d'obliger les parents à envoyer leurs enfants à l'école et d'obliger les maîtres à faire passer un plus grand nombre d'élèves; cela baisserait probablement la qualité des résultats de l'éducation. Il faut aussi attaquer les conditions économiques et sociales, et essayer de trouver des moyens d'élever la qualité de l'éducation.

(ii) Des méthodes à fixer les objectifs et à les atteindre

18.- J'ai mentionné ci-dessus deux questions importantes: (a) Comment fixer les objectifs pour le développement de l'éducation? (b) Quelles mesures faut-il prendre afin d'atteindre ces objectifs? - Ces questions sont très difficiles, et je ne peux que les évoquer rapidement dans ce mémoire, mais le planificateur doit nécessairement y trouver des réponses. Ni l'une ni l'autre ne vise un problème qui peut être résolu exclusivement sur la base des statistiques de l'éducation ou par les moyens de la planification quantitative du système scolaire, et c'est pourquoi je vais être très bref sur ce sujet.

- 19.- Les objectifs sont souvent fixés à priori, particulièrement dans le cas du cycle primaire. Bien souvent on cherche à développer cette partie du système scolaire afin d'arriver à une situation où une certaine proportion des enfants reçoivent une certaine qualification. Dans la plupart des pays du monde on veut rendre obligatoire l'éducation primaire, et celle-ci est considérée comme un des droits de l'homme. Pour les autres cycles, la situation est beaucoup plus compliquée, dans le cas où l'on n'accepte pas la méthode consistant à dispenser l'éducation conformément aux demandes de places. Ces demandes font un facteur qu'il faut toujours considérer et projeter, mais le planificateur doit influencer les demandes afin de rendre la situation éducative aussi favorable que possible. D'autres facteurs entrent dans la situation: les besoins professionnels, par exemple ceux de la main-d'œuvre, les besoins culturels, les besoins civiques, etc. L'examen de ces besoins n'entre pas dans le cadre de ce mémoire; d'autres études devront traiter de la planification de la main-d'œuvre, de l'estimation des besoins quantitatifs, culturels et civiques, etc.
- 20.- Les aspects qualitatifs et les aspects quantitatifs sont étroitement liés. En effet, on ne peut jamais dire combien de diplômés ou d'étudiants il nous faudrait, sans dire quelles études ceux-ci devront suivre et sans spécifier les connaissances, et les aptitudes dont on a besoin. Les aspects qualitatifs des besoins déterminent le contenu des programmes et influencent l'organisation du système scolaire; les aspects qualitatifs déterminent combien d'élèves il faut accepter et faire passer dans le système. Alors il faut mesurer ou déterminer les

besoins qualitatifs en même temps que l'on détermine les besoins quantitatifs. Ce travail soulève un nombre de questions: (a) Il faut transformer les besoins qualitatifs et quantitatifs en un nombre de buts déterminés pour l'éducation: Quel est le comportement qu'il faut créer, et combien de personnes doivent avoir ce comportement? (b) Il faut traduire ces besoins de comportement en langage éducatif: Qu'est qu'il faut apprendre dans le système scolaire afin d'avoir ce comportement? (c) Il faut transmettre ces buts de l'éducation en termes d'enseignement: Comment enseigner dans l'école afin de donner aux élèves ce qu'ils doivent apprendre? (d) Finalement il faut organiser le système scolaire de manière à atteindre les buts: Comment construire une organisation et des programmes aussi efficaces que possible du point de vue de ces buts? - Ce travail doit se faire à l'aide de méthodes modernes, qui sont souvent bien connues mais qui sont rarement utilisées dans les pays arabes. Pour une description de ces méthodes je vous renvoie à des œuvres plus complètes.

21.- Pour la planification du flux d'élèves dans le système scolaire il faut prendre des mesures dans plusieurs domaines:

(a) Il faut veiller à ce que les nombres de nouveaux inscrits chaque année suivent les nombres prévus dans le plan. Au Liban le recrutement n'est pas cent pour cent, et les élèves qui entrent dans le système scolaire sont de plusieurs groupes d'âge. Dans le plan on détermine et le nombre et la distribution par âge des nouveaux inscrits.

(b) Dans la plupart des pays arabes la déperdition dans le système scolaire est considérable, ce qui est aussi le cas au Liban. Dans les écoles publiques les taux de redoublement sont très hauts et les taux

d'abandon sont probablement aussi hauts. (Les données fournies par le bureau de statistiques au ministère de l'éducation nationale ne nous permettent pas de calculer ces taux.) Alors il est probable que les planificateurs de l'éducation du pays voudraient changer ces taux, sans baisser pour autant la qualité des diplômés des différents cycles. Les taux futurs doivent être planifiés, et à cette fin il faut trouver des moyens ^{permettant/} d'améliorer la qualité de l'enseignement.

(c) Il faut des mesures qui ont pour but de provoquer un changement des taux aux écoles.

(d) Les résultats de l'exécution du plan doivent être contrôlés, et l'on doit avoir d'autres mesures à sa disposition si les résultats de celles que l'on a prises ne seront pas satisfaisants.

22.- Dans beaucoup de pays on trouve que l'on doit persuader les parents de faire inscrire les enfants aux écoles. Même au Liban il faudra peut-être profiter de lois qui déterminent la scolarisation, si l'on veut une éducation pour tous les enfants en âge de fréquenter l'école. Il faut aussi attaquer les conditions sociales et économiques qui peuvent empêcher les enfants de bénéficier de l'éducation ^{laquelle/} à / ils ont droit. Des mesures simples comme des repas et des soins médicaux aux écoles, des bourses, etc. pourraient être nécessaires, mais elles sont souvent très coûteuses. Dans le cas des cycles inférieurs on peut aussi faire pression sur les élèves et leurs parents afin que ceux-là fréquentent l'école: Certaines fonctions sociales, certaines professions, etc. seront des privilèges aux diplômés. - Dans les cycles supérieurs le problème le plus difficile n'est probablement pas de créer un intérêt pour les études mais de créer une situation qui permette

aux enfants doués de profiter de l'éducation même s'ils sont de familles pauvres, et de diriger les élèves vers les études qui correspondent aux besoins sociaux et individuels. Il faut fixer les conditions dans lesquelles une personne peut être acceptée à une école, il faut prendre des mesures sociales et économiques qui permettent aux personnes pauvres de poursuivre leurs études, et il faut prendre des mesures pour persuader les étudiants de choisir les études dont le pays a besoin.

23.- Afin de nous permettre de réduire la déperdition excessive dans un pays il faut des mesures pédagogiques qui aient pour résultat une amélioration de la qualité de l'éducation.

(a) On peut introduire un système visant à différencier entre les élèves sur la base de leurs qualifications et à les distribuer sur différentes classes. Il y aura ainsi des classes pour les élèves doués, des classes spéciales pour les élèves qui ont des déficiences intellectuelles ou physiques, etc. L'éducation spéciale est particulièrement efficace pour réduire les problèmes dans les classes ordinaires.

(b) Il faut de bons livres modernes, basés sur des études de besoins et sur des programmes révisés. On peut probablement exclure des cours actuels de grandes parties qui sont inutiles dans la société moderne, mais il faut aussi probablement y ajouter d'autres parties.

(c) Le système d'examens peut certainement être modernisé au Liban comme dans presque tous les pays du monde. Il est probable qu'un grand nombre d'élèves échouent aux examens en raison du système utilisé.

Il faut des tests modernes et standardisés, qui peuvent être

appliqués par les maîtres. Ces tests doivent servir à choisir les enfants pour les différentes études dans le système scolaire, à les sélectionner pour les classes spéciales, etc. et ils peuvent aider les maîtres à donner des notes justes et exactes.

(d) Le modèle de l'enseignement peut être changé. Presque partout le système scolaire est très traditionnel. Les modèles modernes englobent de différents systèmes pour l'organisation du travail dans la classe, de l'équipement qui peut aider et même remplacer le maître, des heures d'étude surveillées, des classes pendant l'été pour des élèves qui ont échoué aux examens, etc.

(e) Il faut un meilleur système pour l'instruction professionnelle des maîtres. Quand on introduit des innovations à l'école il faut aussi instruire le maître, et un système régulier de cours complémentaires pour les maîtres qualifiés est de première nécessité. L'enseignement des nouveaux maîtres doit être organisé d'après des analyses de besoins.

(f) Un grand nombre d'élèves échouent parce qu'ils sont malades ou mal nourris. Des repas et des soins médicaux etc. pour les enfants qui en ont besoin servent à surmonter ces obstacles.

Le redoublement est le plus souvent un résultat des facteurs internes existants à l'école, et on peut l'attaquer avec des méthodes pédagogiques. L'abandon est aussi un résultat de facteurs existants dans la société, et il ne suffit pas de se concentrer sur les méthodes pédagogiques, mais on doit aussi utiliser des méthodes qui visent les facteurs externes. Or, on peut souvent contrebalancer les facteurs sociaux et économiques avec des méthodes pédagogiques.

On utilise des méthodes qui peuvent contrebalancer les difficultés que l'on crée quand on diminue la déperdition dans le système scolaire. Or, la question demeure si ces mesures sont efficaces; il faut s'assurer que la qualité des diplômés ne tombe pas. Pour cela il faut construire des tests pouvant servir à mesurer la qualité actuelle et future des diplômés. Ces tests ne doivent pas mesurer que la connaissance mais aussi les aptitudes, les attitudes, les opinions, etc.

23.- Créer une situation qui permet aux maîtres de diminuer la déperdition dans le système scolaire n'implique pas nécessairement que l'on ait les taux que l'on désire. Il faut fournir les aides, les livres et les méthodes aux maîtres, il faut leur apprendre à les utiliser, il faut les persuader de le faire, et il faut les convaincre de diminuer le nombre d'élèves qui redoublent ou abandonnent. Il faut se rapprocher des maîtres avec de l'information, avec de la propagande, et - si nécessaire - avec des mesures légales. Il faut contrôler les cas de déperdition, etc.

24.- Quelles que soient les mesures prises, il faut reconnaître que l'on ne connaît pas leurs effets exacts. Le développement éducatif doit être minutieusement étudié: le recrutement, le redoublement, l'abandon, la qualité des diplômés, et tous les autres éléments. Les résultats de ces contrôles doivent déterminer les décisions et les mesures futures qu'il faut prendre. Il arrive qu'il faut des mesures plus efficaces que celles que l'on avait prévues pour atteindre les objectifs. Il est utile de construire une hiérarchie de mesures, celles que l'on doit prendre immédiatement, celles que l'on prendra si les premières s'avèrent insuffisantes, etc.

(iii) D'autres aspects de la planification quantitative

- 25.- Il faut atteindre les objectifs dans les limites des ressources disponibles. Les dépenses d'éducation sont distribuées sur plusieurs domaines: les dépenses courantes pour les maîtres et les cadres, pour les bâtiments scolaires, pour les fournitures, les livres et l'équipement etc., pour les mesures sociales et médicales, etc., et les dépenses en capital pour les terrains, les bâtiments, les meubles et l'équipement, et pour la préparation de nouveaux livres et de nouvel équipement, etc. J'ai indiqué ci-dessus certains facteurs qui déterminent les dépenses: le flux d'élèves et les mesures que l'on prend afin d'atteindre le flux que l'on désire. Ici je mentionnerai d'autres facteurs; comme leur nombre est grand il me faut se concentrer sur les plus importants.
- 26.- Le flux d'élèves est le facteur le plus important dans la planification quantitative de l'éducation et l'on peut le prendre comme point de départ quand on veut estimer les autres, par exemple les besoins de maîtres et administrateurs, de bâtiments scolaires, d'équipement, etc. Parmi les autres aspects, les besoins de maîtres occupent une position prédominante, parce qu'ils déterminent la plus grande partie des dépenses. C'est pourquoi il est essentiel d'utiliser les maîtres aussi efficacement que possible et de planifier leur nombre. - La formule ci-dessous, qui est presque exacte, montre les facteurs qui déterminent le nombre de maîtres:

$$N_T = \frac{N \cdot h_S}{h_T \cdot n},$$

où N_T est le nombre de maîtres dont on a besoin, N les effectifs d'élèves, h_S le nombre d'heures par semaine par élève en moyenne, h_T le nombre d'heures par maître en moyenne, et n le nombre d'élèves par maître en moyenne.

26.- Le système scolaire dans la plupart des pays du monde est coûteux car on utilise rarement les maîtres aussi efficacement que possible: le nombre d'élèves est souvent petit, le nombre d'heures par semaine est aussi souvent assez petit, le nombre de maîtres sans classe est grand, etc. Il faut étudier les facteurs qui entrent dans l'équation ci-dessus, ce qui peut nous aider à trouver une organisation moins coûteuse. - Le nombre d'élèves par maître pourra être augmenté si l'on organise bien le système scolaire: Des petits villages peuvent avoir une école en commun, on peut éviter de placer les écoles privées et les écoles publiques trop rapprochées les unes des autres, etc. Souvent on trouve que les salles dans les écoles sont trop petites pour de grandes classes, ce qui peut être changé seulement si l'on construit un nouveau bâtiment. Il existe des méthodes pédagogiques pour résoudre ces problèmes, par exemple la méthode de M. Trump (enseignement en équipe), mais le plus souvent on le fait avec des méthodes organisationnelles. - Le nombre de maîtres qui n'enseignent pas est grand dans les pays sous-développés: les administrateurs, les premiers instituteurs, les proviseurs, les maîtres en réserve, etc. Dans un système plus moderne ce nombre est beaucoup plus petit, et l'on peut le

diminuer par l'introduction de nouvelles méthodes dans l'administration, et par une organisation efficace dans le remplacement des maîtres malades, etc. - La relation entre le nombre d'heures que le maître enseigne par semaine et le nombre d'heures dont l'élève a besoin pour être aidé par le maître est assez défavorable dans tous les systèmes scolaires du monde. Elle peut être changée. Le nombre d'heures de classe de l'élève pourra être diminué si l'on organise l'étude surveillée. Pour cela il faut des livres, de l'équipement qui peut être utilisé par les élèves, etc. On peut aussi mettre à profit les systèmes de la radio, de la télévision, etc. et des livres programmés. - Le nombre d'heures par semaine pour le maître constitue seulement une partie de son vrai travail. Il doit aussi préparer les classes, construire et corriger des épreuves, etc. Si l'on diminue cette partie de son travail on pourra augmenter l'autre partie, et le maître pourra consacrer plus de temps auprès de ses élèves. A cette fin on peut établir des livres qui peuvent être étudiés par l'élève sans l'aide immédiate du maître, on peut fournir de l'équipement, on peut construire des tests objectifs qui servent d'épreuves, etc. En tout cas il faut donner de l'aide au maître si l'on veut qu'il fournisse une meilleure contribution au système scolaire et si l'on veut mieux utiliser son temps. Je crois que cela est possible, et même sans grandes difficultés. Or, nous devons savoir qu'il faut donner pour recevoir: la situation du maître ne doit pas empirer.

27.- La planification des bâtiments scolaires doit être étroitement liée à la planification du flux d'élèves, du nombre de maîtres, de l'équipement, des méthodes d'enseignement, etc. Il faut qu'un immeuble

utilisé pour une école puisse s'adapter aux méthodes utilisées dans les classes, aux variations des méthodes de travail, à l'équipement, etc. L'immeuble doit aussi être flexible quand on veut changer les modèles d'organisation du travail. Cela semble évident, mais dans tous les pays du monde on trouve des bâtiments scolaires qui sont très vieux, peu utilisables dans un système scolaire moderne. Quand on veut planifier l'éducation au Liban il sera probablement nécessaire de faire une étude de tous les bâtiments scolaires afin de savoir quels sont les bâtiments acceptables, ceux qui doivent être changés, et ceux qui doivent être remplacés. Particulièrement les bâtiments ayant des salles de classes trop petites et démodées coûtent cher car ils demandent un grand nombre de maîtres et ils nous empêchent de rendre l'enseignement plus efficace.

28.- Le plan de l'éducation s'intéresse également aux moyens didactiques et à l'équipement que l'on utilise dans le système scolaire. J'ai déjà fait mention des livres etc. Les moyens didactiques et l'équipement servent à améliorer la qualité de l'éducation, mais ils peuvent aussi être planifiés et utilisés pour d'autres buts, par exemple afin de réduire le travail du maître. Il y a plusieurs aspects, dont j'ai fait mention, qui peuvent être utilisés pour une double raison: les aspects sociaux peuvent améliorer la qualité de l'enseignement mais ils ont aussi une valeur sociale, les nouveaux types d'examen et tests nous donnent un moyen d'évaluer les étudiants, mais ils réduisent aussi le travail du maître, etc.

29.- L'image du système scolaire que j'ai voulu esquisser montre une école

où l'on utilise beaucoup de moyens didactiques, où l'organisation du travail est beaucoup plus flexible qu'aujourd'hui et où le maître a des fonctions différentes de celles qu'il a aujourd'hui. C'est une organisation où l'on remplace une grande partie du travail du maître par diverses sortes d'aides afin qu'il puisse se concentrer sur sa fonction pédagogique. A cette fin il faut des investissements en équipement, en bâtiments, en livres, en entraînement des maîtres, en recherche, etc., et cela coûtera cher. Or, on pourrait réduire le nombre de maîtres en même temps que l'on améliore la qualité de l'éducation. Cet image vise aussi un système où le nombre de diplômés est beaucoup plus grand que maintenant et où la déperdition est réduite. La société libanaise est une société moderne, et les écoles libanaises peuvent être aussi bien organisées que celles d'Europe.

C. Données requises pour la planification quantitative de l'éducation

30.- Il n'est point possible de présenter une liste générale des données statistiques nécessaires pour la planification de l'éducation d'un pays. Les demandes dépendent de la situation du pays, des modèles de planification que l'on utilise, des données non-quantitatives dont on dispose, et de beaucoup d'autres facteurs. On peut parfois construire un plan initial sur la base d'un minimum de données, puis améliorer ce plan en utilisant d'autres données rassemblées ultérieurement. Un plan n'est jamais complet; aussitôt que l'on connaît mieux la situation du pays ou le développement, il faut profiter de cette connaissance dans l'élaboration du plan. Cela ne veut pas dire qu'il est

possible de planifier le système scolaire avec trop peu de données quantitatives; ce sont ces données qui constitue le fondement du plan quantitatif, et si elles sont trop restreintes, l'édifice sera mal construit. Ci-dessous je vais discuter quelques types de données qui sont nécessaires ou très utiles, mais j'ai dû me concentrer sur certains domaines du plan, particulièrement sur le flux d'élèves.

31.- Pour la planification du flux d'élèves dans un pays où le nombre d'enfants inscrits dans le système scolaire se rapproche du nombre d'enfants en âge de fréquenter l'école, on a besoin de certaines données démographiques: (1) Le nombre de personnes des deux sexes dans chaque groupe d'âge de 5 ou 6 ans à un âge qui varie selon les circonstances; pour l'année de base, pour la période dont on utilise les données pour des projections, et pour la période du plan. (2) Les nombres d'immigrants et d'émigrants par sexe et par âge pour les mêmes groupes d'âge que les effectifs et pour les mêmes années. Si l'on veut planifier pour les districts du pays, on a besoin des mêmes données pour chaque district.

32.- L'analyse des besoins et des buts de l'éducation dans un pays demande beaucoup de données démographiques: la répartition de la population par sexe et niveau d'instruction; par sexe, secteur d'activité et occupation, etc., très souvent montrées à l'aide de tableaux à double entrées; des projections des besoins de main-d'œuvre, etc. Il n'est généralement pas possible de faire une liste de ces données, et ce problème déborde le cadre de ce mémoire.

33.- Les données sur la population au Liban sont très approximatives. En

effet, le dernier recensement de la population totale remonte à l'année 1932. Ce recensement est encore la base de toutes les estimations que l'on a faites, ou en utilisant les données sur les naissances et les décès, ou à l'aide de recensements partiels. La qualité des estimations est probablement très basse. Il est difficile de contrôler si les données se rapprochent de la réalité et d'arriver à une conclusion, en raison du manque de données supplémentaires qui peuvent servir de contrôle. L'enregistrement des naissances et des décès n'est pas nécessairement complet. - La distribution par âge de la population n'est pas connue avec certitude, mais on en a fait des estimations, qui montrent que 48,9 pour cent de la population sont des femmes et 51,1 pour cent sont des hommes, ce qui est peu probable et montre les lacunes des statistiques. Le système d'enregistrement de la population au Liban rend l'estimation de la distribution par district difficile; en effet on ne connaît point le nombre d'enfants qui doivent aller à l'école dans chaque mohafazah. - Cet exposé montre la situation des données démographiques au Liban: ces données ne constituent pas une base solide pour la planification de l'éducation.

- 34.- Ci-dessus j'ai déjà indiqué que le planificateur de l'éducation a besoin de connaître les nombres qui suivent pour chaque année d'étude:
- (a) le nombre d'élèves qui sont dans cette année d'étude pour la première fois, c. à d. le nombre de nouveaux inscrits (la première année d'étude) ou de promus qui étaient dans l'année d'étude inférieure du système scolaire pendant l'année précédente (les autres années d'étude).
 - (b) le nombre de redoublants qui étaient dans la même année d'étude

du système scolaire pendant l'année précédente,

(c) le nombre d'élèves qui ont abandonné mais qui retournent après avoir été absents pendant au moins une année, et

(d) le nombre d'immigrants de l'extérieur du système scolaire.

La connaissance de ces données pour au moins deux années consécutives nous permet de calculer les taux nécessaires d'après mon modèle (si certaines données démographiques sont à notre disposition). Alors, le statisticien responsable des statistiques de l'éducation du pays doit recueillir ces données de toutes les écoles, publiques et privées.

35.- Très souvent on trouve que le nombre de rentrées et le nombre d'immigrants sont très petits; alors on peut les considérer comme inexistantes, et on peut se concentrer sur le nombre de nouveaux élèves dans les différentes années d'étude et sur le nombre d'élèves qui redoublent, ou dans la même école ou dans une autre. Il faut nécessairement que l'on s'assure que le nombre de ces que l'on ignore est presque zéro.- Pour les études des tendances de l'évolution des différents nombres et taux et pour les projections de ces nombres et taux, il faut connaître les nombres mentionnés ci-dessus pour quelques années. Or, très souvent, les statisticiens changent le système de rassemblement des données ou ils appliquent une nouvelle définition, ce qui nous empêche de comparer les données pour plusieurs années. Il est absolument nécessaire d'utiliser les mêmes définitions pendant toute la période d'observation. Or, comme je l'ai déjà dit, on peut planifier sans projeter, et l'on peut souvent construire un plan acceptable sur la base de données pour un petit nombre d'années si les données sont acceptables et correctes.

36.- Les statistiques publiées par le bureau des statistiques au ministère de l'éducation nationale au Liban fournissent beaucoup de détails relatifs aux élèves. Pour l'année 1968-69 on a par exemple indiqué la répartition par mohafazah, caze, sexe et niveau d'enseignement, et la répartition par mohafazah, sexe, année d'étude et catégorie (promus, redoublants, venant d'autres écoles), et pour l'année 1967-68 on a aussi indiqué la répartition par mohafazah, sexe, âge et année d'étude de tous les élèves des cycles primaire, complémentaire et secondaire. Les données sur les étudiants de l'université libanaise sont également assez détaillées. - Or, on peut poser certaines questions: les étudiants venant d'autres écoles, sont-ils des redoublants ou des élèves promus? Y a-t-il des élèves qui retournent à l'école après avoir été absents? Y a-t-il des immigrants des autres pays arabes? La plus grande difficulté est de s'assurer de la qualité de ces données. Est-ce que toutes les écoles, publiques et privées, sont couvertes par ces chiffres? Il me semble très probable qu'il existe des écoles privées qui donnent des renseignements peu exacts. Les données statistiques sur les autres universités au Liban ne sont pas publiées par le bureau des statistiques, mais elles existent peut-être. Il est possible que les réponses à mes questions peuvent être fournies par les personnes qui sont responsables des statistiques éducatives, mais il faut une connaissance exacte. Pour les années avant 1967-68 les données publiées sont beaucoup plus restreintes, et il me semble impossible de les utiliser pour des projections.

37.- Quand il s'agit de la planification du flux d'élèves il est assez facile d'énumérer les données qui sont utiles pour la planification

quantitative. Quant à la planification du flux de maîtres la situation est beaucoup plus vague et plus compliquée, et l'on peut faire usage d'un grand nombre de détails statistiques. Afin de savoir planifier le nombre de nouveaux maîtres qu'il faut employer, il faut connaître le nombre actuel de maîtres, distribué par sexe, par groupe d'âge, par niveau d'enseignement, par sujet, par qualifications et expérience, etc. et il faut connaître le nombre de maîtres qui ont quitté le service pendant quelques années, distribué par sexe, par groupe d'âge etc. comme ci-dessus, et en indiquant également, si possible, pour quel motif. Le nombre de maîtres dont on a besoin dépend aussi d'autres facteurs: le flux d'élèves, dont nous avons déjà parlé, le nombre moyen d'élèves par maître, le nombre d'heures par semaine pour l'élève, et le nombre d'heures par semaine pour le maître.

38.- Le nombre de maîtres qualifiés et le nombre de maîtres que l'on peut employer dans les différentes situations sont des détails importants sur le corps enseignant. On a besoin de toute information qui nous aide à déterminer l'utilisabilité des maîtres. La liste des données requises dépend alors de la situation existant dans le pays: C'est seulement si le sexe du maître a une importance pour son travail ou si sa confession y joue un rôle que l'on demandera la distribution des maîtres par sexe, ou par confession, etc. Les données statistiques de la situation actuelle nous permettent de calculer d'autres nombres. Quand on connaît la répartition par âge des maîtres, on peut savoir combien vont être admis à la retraite chaque année, et quand on connaît la distribution par qualifications, expérience et niveau d'enseignement des maîtres, on peut calculer l'augmentation de salaire que l'on aura.

- Les données sur les maîtres qui ont quitté le service doivent nous permettre de projeter le nombre des maîtres qui quitteront pendant la période du plan.

39.- Sur une grande échelle les facteurs qui déterminent les besoins de maître tirent leur origine du plan, comme par exemple les nombres d'heures par semaine pour le maître et pour l'élève. Le nombre d'heures pour le maître est naturellement un résultat d'un accord entre les maîtres et le gouvernement, mais les deux nombres doivent être planifiés, aussi bien que le nombre d'élèves par maître. Afin de le faire, il faut connaître la situation des maîtres et du cadre administratif: Il faut connaître la distribution du nombre d'élèves par classe, la distribution du nombre d'heures de tout le corps enseignant, la charge administrative dans les écoles, etc. Le plus souvent les données statistiques recueillies dans un pays montre seulement le nombre de classes et le nombre de maîtres. On peut déduire la charge du maître, le nombre de maîtres par classe, etc. des lois et des règlements. On ne trouve que rarement les distributions dont j'ai fait allusion. Afin de les faire connaître il faut des études éducationnelles.

40.- Pour la planification du nombre de maîtres la situation des besoins statistiques est peu précise; peu de données sont absolument nécessaires, mais pour une planification exacte il en faut beaucoup. Souvent on possède seulement les effectifs de maîtres, le plan fournit le nombre de maîtres dont on aura besoin pendant la période du plan, et la différence entre ces deux nombres montre très approximativement combien de maîtres il faut recruter. La méthode n'est pas exacte, bien sûr, car il faut y ajouter le nombre de maîtres qui quitteront le

systeme scolaire et le nombre de maitres non qualifiés qu'il faut remplacer. La projection du nombre de maitres qui démissionneront pose beaucoup de difficultés et n'est guère exacte. Pour la planification d'une distribution des maitres qui correspondra aux besoins, il faut beaucoup de données sur les distributions par âge, par sexe, par qualifications, etc. Or, l'incertitude des projections et la flexibilité du système en ce qui concerne les maitres rend souvent inutile un plan trop détaillé pour les maitres, et l'on doit se concentrer sur les grandes lignes.

41.- Les problèmes posés par la planification des bâtiments scolaires doivent être examinés par un spécialiste en la matière. Aussi je ne limiterai ici à les évoquer brièvement. Or, on a besoin de beaucoup de données pour déterminer combien d'immeubles scolaires il faut construire ou réparer. Il faut connaître la situation actuelle et puis planifier pour une situation qui correspond aux besoins. - Il y a beaucoup d'autres aspects dans le plan qui demandent des données statistiques: les mesures sociales, l'équipement, l'administration, etc. Dans ce mémoire je ne m'occuperai pas de ces aspects, car il est très difficile de les traiter brièvement et d'une manière générale. Ils dépendent de la situation du pays, de l'organisation du système scolaire, etc. Ce que j'ai dit ci-dessus nous permet probablement de discuter les données existantes au Liban.

42.- L'annuaire statistique du bureau des statistiques au ministère de l'éducation au Liban donne seulement les tableaux les plus essentiels sur les maitres, par exemple les répartitions du personnel enseignant

par sexe, tranche d'âge et niveau d'enseignement, par sexe, diplôme et niveau (l'année 1967-68), ou par sexe, sexe et niveau d'enseignement (l'année 1968-69). Il est probable qu'il existe d'autres données non publiées. Or, la question la plus importante touche à la qualité des données: Est-ce que les données statistiques embrassent toutes les écoles du pays, même les écoles privées non subventionnées? - Sur les bâtiments, l'équipement, les services sociaux et médicaux, etc. on ne donne aucune information.

D. Mesures pour la création d'une planification quantitative de l'éducation au Liban

43.- Dans cette section du mémoire je mentionnerai très brièvement ce qu'il faut faire immédiatement pour créer une organisation et un système qui permettra la planification de l'éducation, particulièrement du point de vue quantitatif, dans un pays comme le Liban. En général une telle planification exige l'existence d'organes et d'institutions qui peuvent assurer la préparation, l'élaboration et l'exécution du plan, ainsi que le "follow-up" des résultats du plan, entreprendre la recherche et les études nécessaires pour la planification et pour l'exécution du plan, et assumer enfin les responsabilités pour tous les détails du plan. Il faut aussi que ces organes aient l'autorité nécessaire pour leur travail. Pour pouvoir planifier il faut posséder au préalable certaines données quantitatives, recueillies selon le modèle de planification. Il faut aussi construire ^{un}/calendrier pour toutes les opérations pendant les différentes étapes de la planification.

Finalement il faut disposer d'un personnel qualifié connaissant les méthodes de la planification de l'éducation.

44.- Une des premières choses à faire quand on veut établir un plan d'éducation dans un pays est de créer une commission de planification, qui devra grouper parmi ses membres des personnes responsables du travail devant le gouvernement, des experts et des techniciens, et un secrétaire ou rapporteur pour la coordination du travail. Cette commission ne doit ^{pas} seulement être responsable de la planification, mais elle doit avoir également les pouvoirs de la faire. Le gouvernement prend les décisions les plus importantes et détermine les grandes lignes du plan, mais la commission devra être autorisée à adapter les mesures qu'il faut prendre à la situation et à choisir entre les moyens existants. Elle doit déterminer quand il faut de la recherche ou des études pour l'élaboration du plan, etc. Cette commission ne construit pas le plan, mais elle surveille le travail, indique les moyens, suit l'exécution du plan, étudie les résultats, établit des calendriers etc., et prend toutes les mesures légales et administratives. Je trouve qu'il est nécessaire que la commission possède parmi ses membres un expert de la planification quantitative du système scolaire.

45.- Cette commission assure la coordination du travail, mais la planification a besoin également d'autres groupes de travail ou sous-comités qui travaillent dans des domaines déterminés. On peut par exemple avoir un groupe pour la création de tests et d'épreuves et pour la coordination de ce travail avec les autres détails du plan, un autre pour les programmes et les livres de classe, un troisième pour

l'organisation des écoles et des classes avec un système de différenciation, des classes spéciales, etc. Il me semble probable que le nombre de comités sera assez grand, et le travail de coordination sera difficile. - Dans mon pays on dit: Quand le diable veut empêcher la réalisation d'une chose il crée un comité. - Trop souvent le travail d'un comité consiste seulement en paroles et non en actions. Je préfère le terme "groupe de travail": Il faut qu'un groupe de personnes soit chargé d'un travail déterminé sous la responsabilité d'un de ses membres. Le groupe peut être petit ou large, mais il faut qu'une seule personne soit responsable pour tout le travail du groupe, et pour la distribution de ce travail sur les autres membres du groupe.

- 46.- Les différents groupes de travail auront différents problèmes à résoudre, mais le plus souvent on peut envisager les points suivants:
- (1) On étudie la situation actuelle; quand il s'agit par exemple des tests et des épreuves on examine les instruments qui existent.
 - (2) On fait un effort pour trouver des moyens d'améliorer la situation.
 - (3) On propose de la recherche ou des études qui ont pour but d'étudier et de contrôler si les nouvelles méthodes sont efficaces et acceptables.
 - (4) On examine les conséquences économiques et autres: coûts des différentes mesures, réactions des maîtres et des élèves, etc.
 - (5) On fait des propositions concrètes au gouvernement.
 - (6) On construit un calendrier et un schéma pour les mesures à prendre dans ce domaine.
 - (7) On contrôle l'exécution de ces mesures. - Il y a un point qu'il faut souligner: la coordination du travail des différents groupes. Les différents calendriers doivent nécessairement être compatibles, car il y a des mesures dans un domaine qui conditionnent d'autres mesures

dans un autre domaine, par exemple quand on veut instruire les maîtres sur les nouveaux tests. C'est la responsabilité de la commission de planification de créer un système de coordination, de faire le schéma pour toutes les opérations.

47.- Avant que l'on puisse commencer la planification quantitative du système scolaire il faut des données exactes et détaillées. Il ne suffit pas de recueillir les données dont on a besoin, mais il faut s'assurer d'avoir des données exactes, établies selon la méthode qui convient à la planification. L'analyse ci-dessus montre que les données existantes au Liban sont insuffisantes, tant dans le domaine des statistiques/démographiques/ que dans celui des statistiques éducatives. La plus grande difficulté réside probablement dans le recensement de la population comprise entre 5 ans et 20 ans environ. Une estimation peut se faire à l'aide d'un recensement aléatoire, mais il faut une autorisation pour le faire, et il faut créer une organisation qui peut le faire. La qualité des données statistiques sur le système scolaire est peu satisfaisante parce que certaines écoles ne sont pas obligées de se soumettre au contrôle. Afin de surmonter ces obstacles je propose les mesures suivantes: (1) On organise des conférences entre les planificateurs, les statisticiens et les responsables du gouvernement pour examiner et discuter les données qu'il faut recueillir, les méthodes à utiliser, etc. (2) On ne demande pas seulement aux statisticiens de recueillir certaines données, mais on les autorise également à prendre les mesures nécessaires pour le travail. (3) On cherche à faciliter ce travail par une information à l'intention des écoles, de la propagande, etc.

48.- Dans tous les pays du monde on manque de planificateurs bien formés. Un nombre de fonctionnaires libanais a déjà participé aux cours donnés par le Centre Régional, et un groupe a aussi participé à la session de planification organisée au cours de l'été 1969. Mais cela ne suffit pas. On aura besoin d'un nombre de planificateurs qui ont une connaissance plus avancée et qui peuvent travailler sans la supervision d'un expert. Pour l'Iraq, qui est dans la même situation, le Centre Régional organise une session spéciale qui va donner au pays un nombre de planificateurs capables de travailler ensemble dans une équipe où chacun a sa propre place. Cela est une des possibilités qui existent pour le Liban. Une session de ce type pourra être organisée permettant aux participants d'apprendre les méthodes avancées de la planification de l'éducation et de travailler en même temps au plan réel du pays. Mais il faut aussi former d'autres groupes de personnes: les administrateurs, les maîtres, les cadres dans le gouvernement, les parents, etc. Pour cela on peut utiliser la presse, les systèmes de la radio et de la télévision, etc.

49.- Quand on examine le système scolaire au Liban on trouve qu'il est très inefficace. L'éducation primaire n'est pas obligatoire, et beaucoup d'enfants n'y entrent pas. Sur tous les niveaux un très grand nombre d'élèves abandonnent sans être diplômés. Les taux de redoublement sont toujours élevés, et dans les écoles publiques primaires ils sont parmi les plus élevés du monde. Le nombre d'années de scolarisation par diplômé est toujours élevé (même si l'on ne possède pas toujours de données exactes qui permettent de le calculer), et dans le cas des écoles publiques primaires il est plus que le double de

celui d'un système qui applique la promotion automatique. Le nombre de diplômés, le "out-put", ne correspond pas du tout aux besoins du pays. C'est le type d'organisation que l'on trouve dans des pays beaucoup plus sous-développés que le Liban. On m'a dit qu'il est impossible d'introduire un système aussi efficace que ceux en vigueur en Europe, parce que la situation au Liban est différente. Cette idée ne semble ridicule, car elle suppose que les enfants libanais sont moins doués que ceux d'Europe. Or, les enfants sont les mêmes, mais dans les pays européens on a souvent une meilleure organisation du système scolaire, des écoles et des classes, des meilleurs livres, des tests et des épreuves plus adéquats, peut-être aussi une meilleure formation des maîtres, des méthodes didactiques plus efficaces, etc. Mais on peut changer tout cela au Liban par la planification de l'éducation, et quand on l'a fait les résultats seront aussi bons qu'ailleurs.

- La planification de l'éducation est un problème dont la solution prend beaucoup de temps. Si l'on commence le travail maintenant, et si l'on utilise toutes les possibilités qui existent, il sera peut-être possible de faire un plan pour la période de 1973/74 à 1979/80. A cette fin il faut immédiatement créer la commission de planification, commencer le travail de rassemblement des données statistiques aussi-tôt que possible, construire le calendrier du plan dans quelques semaines. C'est un travail très difficile, mais qui donne aussi une bonne récompense.

UNIVERSITE LIBANAISE
INSTITUT DES SCIENCES SOCIALES
CENTRE DE RECHERCHES

H Y A M M A L L A T

La Population au Liban
Données, Problèmes et Tendances

1 9 7 0

I n t r o d u c t i o n

Le problème démographique dans les nations disposant de statistiques organisées et élaborées relatives à la population se trouve principalement centré sur le développement de la connaissance de l'état et du mouvement de la population car la collecte des renseignements ne pose pas de problèmes complexes et toute approche scientifique de la démographie nationale se fonde sur des documents précis, le chercheur n'étant pas tributaire de données incomplètes s'oriente vers une analyse très fine de l'état de la population.

Tel n'est pas le cas du Liban et en dépit d'une abondance de documents statistiques remontant à la moitié du XIX^e siècle, la connaissance précise de l'état de la population libanaise se trouve toujours posée et les estimations actuelles se fondent sur des recoupements ou des sondages qui ne sont nullement dénués d'erreurs.

L'absence de recensement est incontestablement la cause immédiate de cette ignorance des effectifs et de la structure de la population libanaise. Le motif politique est, dans ce cas, bien évident depuis qu'une certaine attitude s'est développée, liant directement le problème démographique et tout recensement à la structure politique nationale.

On peut néanmoins faire remarquer que l'absence d'une connaissance précise de la population libanaise est bien antérieure à la période de cristallisation de la struc-

ture politique libanaise actuelle, liant les postes ~~de service~~ dans l'échelle politique et administrative à des données confessionnelles. Dès 1847, Henri Guys qui fut longtemps Consul de France au Liban et qui publia ses souvenirs sous le titre "Bejrouth et le Liban; Relation d'un séjour de plusieurs années" devait écrire :

"Ici, comme dans le reste de la Turquie, il est presque impossible d'obtenir des renseignements propres à se former une idée exacte des populations et si l'on parvient à les connaître approximativement, ce n'est qu'à la suite de longues recherches et de calculs sur des données vagues."(1)

Le motif politique, qui s'est constitué avec le Liban indépendant et la répartition des charges publiques, semble avoir justifié cet état psychologique du citoyen libanais dont l'âme même se refuse aux réponses précises et qui opte volontiers pour des choix mitigés.

Un héritage historique se trouve certes à la base de cette recherche de la constance du vague. L'impôt majeur avant été pendant longtemps la capitation, les libanais semblent lier tout recensement et toute connaissance précise de l'état de la population à un accroissement des impôts et c'est pourquoi, même les statistiques dues au recensement d'autorité exécuté en 1913 sur l'ordre du Mutassarif Ohannés Pacha

(1) Henri Guys : Bejrouth et le Liban - Tome 1 pp. 275-276

s'étaient révélées être en deca de la réalité .

Ainsi é ne et bien que le motif apparent de l'absence de recensement semble être d'ordre spécifiquement politique, une raison latente d'ordre psychologique et historique serait plus valable et plus profonde. Elle justifierait, en tout cas, cette fuite devant toute tentative de fournir des renseignements précis en vue de disposer de statistiques fiables sur les divers champs de l'activité économique nationale.

Il y a cette différence toutefois que dans le cas de la recherche démographique la politique justifie manifestement, dans la structure actuelle, l'imprécision des données alors que l'intérêt et la fuite devant l'impôt sont les causes réelles de l'absence de rigueur scientifique.

Cet élément de psychologie sociale s'ajoute sur le plan pratique, le comportement quotidien du citoyen qui survole également la voie à la diffusion de l'erreur du fait que dans certaines régions périphériques libanaises, le citoyen ne se dérange pas pour inscrire un nouveau-né sur les registres de l'Etat Civil ou pour constater un décès.

Il est en tout cas admis que les analyses quantitatives poussées ne peuvent être effectuées

On ne saurait assez insister sur les limites de

l'analyse démographique au Liban. C'est ainsi que l'évolution du taux de fécondité des femmes ne peut être calculé. De même d'ailleurs il ne peut être sérieusement tenté le calcul consistant à savoir si une génération donnée peut assurer son propre remplacement tout en étant soumise aux conditions actuelles de fécondité et de mortalité.

Aussi la recherche entreprise a-t-elle souvent consisté à constater les tendances plutôt que d'affirmer des certitudes.

CHAPITRE 1

Les données démographiques libanaises

Les données démographiques libanaises qui remontent à la moitié du XIX^e siècle sont nombreuses et en dépit de leurs incertitudes, elles permettent, toutefois de concrétiser une idée d'ordre indicatif quant à l'évolution de la population libanaise, ouvrant la voie à une analyse possible sur une longue période du problème démographique libanais.

Considérées chronologiquement, les données statistiques permettent de présenter un état de la population libanaise global ou partiel selon les cas pour les années suivantes.

- 1 - Année 1846 : Statistique de Henri Guys dans son livre "Beyrouth et le Liban".
- 2 - Année 1851 : Relevé dans le document d'un prêtre anonyme sur les événements du Liban entre 1840 et 1861 et publiés en 1927.
- 3 - Année 1859 : Relevé de Tannous Chidiac dans "l'Histoire des Notables du Mont-Liban".
- 4 - Année 1861 : Estimation de Ducros
- 5 - Année 1867 : Recensement de la population masculine du Mont-Liban.

- 6 - Année 1887 : Evaluation administrative
 - 7 - Année 1889 : Relevé dans le livre sur Beyrouth de Amin Tchoury
 - 8 - Année 1895 : Relative de Cuinet
 - 9 - Année 1905 : Relevé dans le livre Annuaire du Liban de Ibrahim Assouad
 - 10 - Année 1913 : Recensement sur l'ordre du mutassarif Channés Pacha.
 - 11 - Année 1920 : Estimation de Georges Sene sur la base des statistiques de 1913.
 - 12 - Année 1924 : Recensement administratif
 - 13 - Année 1932 : Recensement de base de la population libanaise.
 - 14 - Année 1943 (
 - 15 - Année 1944 (
 - 16 - Année 1945)
-) Evaluation administrative de l'office des
) Céréales panifiables.
- 17 - Année 1950 : Evaluation administrative
 - 18 - Année 1953 : Evaluation administrative de l'Etat Civil
 - 19 - Année 1956 : Mission Doxiedés
 - 20 - Année 1961 : Evaluation administrative de l'Etat Civil
 - 21 - Année 1963 : Estimation de Claude Mazure
 - 22 - Année 1964 : Service des Activités Régionales du Ministère du Plan.

33 - Année 1965 - Evaluation administrative de l'Etat Civil.

Depuis 1960 cependant une publication régulière de la Direction Centrale de la Statistique permet de suivre les mouvements de la population sans que l'on ne puisse toutefois préciser la population globale du Liban ni les données précises des taux de natalité et de mortalité n'ouvrant la voie qu'à une analyse des tendances majeures du mouvement de la population.

Les données démographiques telles que rappelées et telles qu'elles existent pourraient être considérées sans les deux sections suivantes :

Section 1 : Les données historiques concernant la période s'étendant jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale.

Section 2 : Les données modernes et actuelles.

Section 1 : Les données démographiques jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale.

Les statistiques démographiques ont été selon les cas publiées par des auteurs étrangers ou bien par des chroniqueurs libanais dans le but évident d'approcher documentaire et d'un point de vue global l'état de la population libanaise s'est présenté comme suit; au cours de cette période de près de 75 années.

		Total
	Mont-Liban	Grand Liban
1 - Année 1346	300.919	448.151
2 - Année 1351 (Population masculine ...)	97.810	
3 - Année 1358 (Population masculine)	107.494	
4 - Année 1361	196.000	487.500
5 - Année 1367 (Population masculine entre 15 et 64 ans)	99.834	
6 - Année 1387	300.000	
7 - Année 1389 (pour Beyrouth seulement)		107.400
8 - Année 1395	399.530	806.077
9 - Année 1905 (Population masculine du Mont-Liban)	191.131	
10 - Année 1913	414.800	

Les statistiques fondamentales dans ce domaine pour la période s'étendant jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale se retrouvent dans les tableaux suivants extraits de l'étude d'Etienne de Vaumas sur "La répartition confessionnelle au Liban et l'équilibre de l'Etat Libanais"
(1)

1- Etude parue dans la "Revue de Géographie Alpine" Tome XLIII 1955. Fascicule III pp.511-603.

Tableau 1

Equilibre confessionnel du Petit Liban

Communités	Guys: % (I346)	Divers: % (I86I)	Caïnet: % (I895)	Sanné: % (I9I3)	(2)	(3)			
Maronites	I39039	62	225000	76	229680	57	242308	58	56
Grecs Orth.	24895	3	I4000	4	54308	I4	52356	I2	I2
Grecs Cath.	36560	I2	II000	3	34472	9	3I936	7	7
Chrétiens (divers)	-	-	I4000	4	936	0	2882	1	1
Chrétiens (total)	150594	83	264000	89	3I9296	80	329432	79	77
Sunnites	907I	3	4000	1	I3576	3	I4529	3	4
Druses	976I	3	3000	1	I6846	4	234I3	5	6
Druses	3I493	10	25000	3	498I3	13	47290	11	12
Musulmans (Total)	50335	16	32000	10	30234	20	35232	20	22
<u>Total</u>	3009I9	-	296000	-	399530	-	4I47I4	-	-

(1) Y compris 26 Juifs

(2) d'après les chiffres bruts de la colonne précédente

(3) rectifiés (c'est-à-dire augmentés de 10% pour les chrétiens et de 25% pour les musulmans)

Tableau 2 - Equilibre confessionnel du Grand Liban

Communautés	Guys : (1846)	%	Ducros : (1861)	%	Cuinet : (1861)	%	Sanné : (1861)	%
Maronites	-	-	208080	42	286781	35,5	279618	33
Grecs-Orthod.	-	-	63040	14	132921	16,5	147095	17
Grecs-catho- liques	-	-	33475	6	30927	10	60277	7
Arméniens	-	-	-	-	1862	0	54	0
Chrétiens (di- vers)	-	-	-	-	11228	2	10799	1
Chrétiens (total)	279817	62	309595	63	513719	64	497843	59
Sunnites	84246	18	76565	15	172642	21	16033	19
Chalrites	14080	3	55120	11	34437	4	96521	11
Druzes	43093	9	44160	9	60012	7	50023	5
Musulmans	26165	6	-	-	14974	2	30000	3
Musulmans (total)	167534	36	175845	36	282065	34	337227	40
Juifs	750	-	2060	-	10293	1	3635	0
Total	443151	-	487500	-	306077	-	338705	-

Des statistiques puisées à d'autres sources permettent une vision encore plus précise de l'état de la population. En sus des statistiques de la population masculine relevées pour l'année 1851 par le chroniqueur des "événements de Syrie et du Liban" ⁽¹⁾ - soit 97810 personnes - Cheikh Tannous Chidiac ⁽²⁾ a reproduit dans son livre paru en 1859, un tableau de la population masculine du Mont-Liban vers cette époque et dont le nombre s'élevait à 107499 personnes. ⁽³⁾

Ce chiffre demeure cependant invérifiable, l'auteur n'ayant noté ni la source de ses renseignements ni la méthode alors utilisée.

En outre, en 1867, un second recensement de la population masculine fait d'une manière superficielle puisque les citoyens âgés de moins de 15 ans ne furent pas recensés - ni ceux âgés de plus de 64 ans - donne le chiffre de 90834 habitants. ⁽⁴⁾

1- Texte publié en 1937 par le Père Cheiko à l'Imprimerie Catholique.

2- Tannous Chidiac : Histoire des notables du Mont-Liban
2 volumes 1954

3- Voir tableau reproduit à l'annexe 2.

4- Le Liban • Etudes Sociales et Economiques (en arabe)
1918 p. 530.

Au temps du mutassarifiyya, il fut procédé à la création d'un bureau d'état civil ~~pour~~ délivrer des passeports, des permis de chasse et des permis de ports d'armes. Les opérations concernant, en réalité, l'état civil étaient dévolues aux juges de paix.

Ceux-ci tenaient-ils sérieusement leurs registres quant aux naissances et aux décès ? Il semble, en tout cas, que l'on se fondait sur leurs chiffres pour la répartition de l'impôt foncier. C'est ainsi qu'avant 1909, le Caça du Koura comptait 21797 habitants, les statistiques de sept villages étaient des estimations dues au retard apporté à la remise (1) des registres par les juges de paix intéressés.

En 1395, cependant, Cuinct estimait la population du Petit Liban à 399530 habitants et celle du Grand Liban à 306077. Et en 1913, un recensement général sur l'ordre de Channés Pacha donna le chiffre de 414300 habitants pour le Mont Liban.
(-)

1- Cf. Textes relatifs à l'administration du Mont Liban par Jergi Tamer pp.302 à 307. Beabda 1911.

2- cf. le Liban études sociales et économiques p. 530 - Beyrouth 1913.

En reproduisant ces chiffres, Georges Sanné notait par la même occasion que "pour répondre à la réalité, ils doivent être augmentés de 10% en ce qui concerne les chrétiens et de 25% pour les musulmans, les druzes et les **chiïtes**". Ainsi donc la population totale du mont Liban à la veille de la première guerre mondiale aurait été de 468714 habitants, les chiffres rectifiés du recensement donnant 362482 chrétiens (plus 10% soit 33000) et 106232 musulmans, druzes et **chiïtes** (plus 25% soit 21000).

Il faut, en tout cas, noter le fait que, de tous temps, une difficulté majeure semble avoir interdit un recensement précis de la population libanaise, et cela bien avant la prise de conscience politique de la portée du recensement démographique. Le Liban a ignoré une tenue rigoureuse des registres de l'Etat Civil à une époque où la connaissance chiffrée de l'état de la population n'avait qu'une utilité fiscale et les statistiques relevées bien que nombreuses ne sauraient être considérées qu'à titre strictement indicatif.

Section 2 : Les données démographiques modernes et actuelles.

Le problème démographique libanais déjà tainte

d'inexactitude du fait des justifications psycho-sociales, liées à l'impôt per capita s'est trouvé marqué d'une nouvelle dimension politique au cours du Mandat Français.

La structure politique libanaise depuis la création du Grand Liban le 1er Septembre 1920 a été principalement marquée par une définition constante des postes et des fonctions politiques en fonction des données confessionnelles d'autant plus que la répartition des charges s'est trouvée en rapport avec le **donné** démographique.

Loin d'être un pays de creuset d'une unité nationale concrète et réelle, le Liban s'est révélé plutôt sous l'aspect d'un Pouvoir directement lié au phénomène communautaire, les charges les plus élevées étant dévolues en vertu de l'importance estimée d'une **communauté religieuse** - soit donc de la minorité la plus nombreuse au point que le Pouvoir Politique libanais a finalement correspondu à un compromis de minorités.

Le recensement effectué en 1924 concluait au fait que la population libanaise s'élevait à 710562 habitants - dont 135734 émigrés.

Mais c'est sur la base des résultats enregistrés par le recensement de 1932 et qui a été le dernier en date exécuté au Liban que s'opèrent encore les recouplements administratifs. La population alors enregistrée (résidents + émigrés temporaires) s'élevait à 793426 habitants, et en comptant les émigrés ayant encore la nationalité libanaise à 860829 habitants.

Tableau 3 : Equilibre confessionnel du Grand Liban

	(1)		(2)					
Communautés	1932	%	1932	%	1943	%	1950	%
Maronites	227800	28	261043	30	322555	29	369048	29
Grecs Orthod.	77312	9	90275	70	108093	9,5	126084	10
Grecs Cath.	46709	5	52602	6	63004	5,5	76120	6
Arméniens	31992	4	34296	4	68632	6	79064	6
Chrétiens (divers)...	13133	2	14065	2	23159	2	2778	2
Chrétiens	396946	50	452281	52,5	535443	52,5	678104	53
Sunnites	178130	22	182842	21	230604	20	263498	20
Chiites	155035	19	158425	18	204101	18	232314	18
Druzes	53334	6	56812	6,5	72842	6	81192	6
Musulmans (divers)	-	-	-	-	6112	0,5	-	-
Juifs di- vers)...	9981	1	10469	1	5567 ⁽³⁾	0,5 ⁽³⁾	12471	1
Total	793436	-	860829	-	1104669	-	1267579	-

(1) Présents et absents temporaires

(2) + émigrés ayant encore la nationalité libanaise

(3) Juifs seuls.

Le dénombrement de la population effectué en 1942 par l'office des céréales panifiables a été estimé, après une mise à jour jusqu'au 31 décembre 1944, à 1.064.186 habitants dont 543.149 hommes et 521.037 femmes. ⁽¹⁾

La correction du chiffre reproduit par Etienne de Vannes dans le tableau III (Equilibre confessionnel du Grand Liban) s'impose par conséquent.

A la fin de 1945, la population libanaise était estimée à 1.146.793 habitants soit une augmentation de 11,9%. Celle-ci ne saurait s'expliquer que par une rigueur administrative dans l'enregistrement et non par un accroissement démographique.

(1) Cf. Joseph Gholl - L'évolution démographique au Liban in Travaux du séminaire d'études économiques et financières n°1 1957-1958.

Le nombre des étrangers à déduire de ce recensement entrepris en vue de la distribution des cartes d'alimentation s'élevait au 1er Juillet 1944 à 39681 personnes. Ainsi donc, ce chiffre se trouve-t-il ramené à 1024505 habitants.

L'évaluation administrative de l'état civil en 1953 donnait 1416570 habitants, celle de la mission Doxéades en 1956, 1445000, celle de la mission IRFED en 1959, 1626000, En 1961, l'estimation de la Direction générale de l'Etat Civil était de 2151884 habitants. L'expert français Claude Mazure avançait en 1963 le chiffre de 1940000 habitants, et en 1964 le Service des Activités Régionales du Ministère du Plan estimait la population libanaise à 2179700 habitants.

Enfin, les registres de l'état civil indiquaient qu'au 31 décembre 1965, la population libanaise s'élevait à 2367141 habitants dont 1232334 hommes et 1134807 femmes.

Que déduire de ces chiffres présentés ainsi à l'état brut ?

En premier lieu, il est capital de noter le fait que si entre 1845 et 1920 - soit en l'espace de 75 ans - la population libanaise a doublé, le rythme s'est accentué au point que les effectifs ont doublé dès lors en 18 ans entre 1932 et 1950 et ont de nouveau doublé en 15 ans soit entre 1951 et 1966. Cet accroissement de la population libanaise ne saurait être mis en doute dans l'absolu. Certes, le problème de la connaissance rigoureuse de l'état de la popu-

lation demeure entier mais l'écart de la variation entre les chiffres présentés et le chiffre réel peut être ramené à un niveau raisonnable.

Aussi l'analyse des dernières évaluations s'impose-t-elle en second lieu.

Les évaluations administratives de 1961 et de 1965 ainsi que celle du service des activités régionales du Ministère du Plan sont d'un intérêt évident. Certes la précision ne saurait être exigée mais une évaluation actuelle est possible en se fondant sur l'évaluation de la population libanaise telle qu'elle apparaît dans les documents de l'état civil.

L'accroissement total de la population tel qu'il ressort des recensements de 1932 et de 1942 est de 291574 habitants (1942: 1047000 moins 755426 : 1932), soit une moyenne annuelle de 32397.

Ce rythme moyen annuel de l'accroissement semble s'être poursuivi jusqu'en 1954⁽¹⁾. A partir de 1955, les

(1) Cf. Annuaire Statistique 1963 - Mouvements de la population.

mouvements de la population enregistrés sont les suivants :

Année	Naissances	Décès	Accroissement naturel
1955	63098	11882	51216
1956	59402	7538	51864
1957	52472	7615	44857
1958	38762 (1)	6699	32063
1959	65659	8331	57328
1960	64172	12302	51870

Ce mouvement tend à s'accélérer encore plus à partir de 1960. De 1960 à 1968 incluse, le mouvement des naissances commence à se situer à 73905 naissances en moyenne par an (Total naissances enregistrées de 1960 à 1968 : 665146 .

Au cours de la même période, le mouvement des décès

(1) Du fait de l'absence d'enregistrements sans doute.

se situe en moyenne à 10341 décès par an (Total : 93073 décès).

Ainsi le mouvement naturel de la population libanaise entre 1960 et 1968 incluse accuse 572073 personnes, soit 63563 personnes en moyenne par an.

En se fondant, par conséquent, sur l'évaluation administrative de 1961 (2151884 habitants) et en calculant le mouvement de la population tel qu'enregistré par l'état civil entre les années 1962 à 1968 incluse, l'augmentation totale du seul fait de l'accroissement naturel situerait la population au 31 décembre 1968 à 2723957 habitants

L'extrapolation pour les prochaines années ne pouvant être effectuée qu'à titre indicatif, notons que la moyenne annuelle de l'accroissement naturel se situera à 72000 âmes et la population libanaise dépassera avant 1976 le chiffre de 3.199.887 habitants.

En outre, les étrangers résidant au Liban ont vu leur nombre s'accroître régulièrement passant de 435.665 personnes au 1er Janvier 1965 à 458.124 au 1er Janvier 1966 et à 486.014 personnes au 1er Janvier 1967.

CHAPITRE 2

La Répartition de la population au Liban.

Si le chiffre exact de la population libanaise n'est pas connu d'une manière rigoureuse, la répartition de celle-ci est, par contre, facilement discernable et cette connaissance numériquement imprécise est humainement exacte.

C'est dans cet esprit que sera prédisé l'approche relative à l'occupation du sol libanais, à la répartition de la population et à la densité démographique.

Section 1 : Les étapes de l'occupation du sol libanais.

Jusqu'au X^e siècle après Jesus-Christ, le centre de gravité de l'occupation humaine se situait toujours sur le littoral avec quelques bourgades essaimant sur les flancs des montagnes. Cet avec le défrichement systématique de la forêt libanaise que des colonies commencent à s'y installer. Ce peuplement demeurera cependant constamment

faible (au XII^e siècle, Guillaume de Tyr estimera le nombre des maronites qui habitaient les montagnes à 40.000 âmes seulement); aussi les populations qui investissent la montagne libanaise dès le VII^e siècle assimilent-elles rapidement les autochtones ce qui prouve la faiblesse numérique de ceux-ci et la densité restreinte de l'occupation humaine du Liban.

La forêt posait, en effet, aux premiers habitants des problèmes difficiles. "Formée de très grands arbres dont quelques rares spécimens sont parvenus jusqu'à nous, ces forêts tout encombrées en outre d'arbrisseaux et de buissons, étaient très denses à l'origine. Elles rendaient l'accès de la montagne extrêmement **maçaisé**.

"Les avant-Monts libanais, l'Hermon et l'Anti-Liban, étaient recouverts parcellément de genévriers mais non plus de cèdres ni de sapins. Ils descendaient jusque vers 1500 m. d'altitude, c'est-à-dire jusqu'à proximité immédiate de la Békaa. Celle-ci enfin était couverte au Sud d'une forêt méditerranéenne; au Nord d'une steppe dénudée qui depuis Homs s'avancéait en pointe jusqu'aux environs de Baalbeck.

"Vers le VIII^e siècle avant J.C., Isaïe déclare que

cette forêt est "semblable à un verger" et l'Ecclésiastique, plusieurs siècles plus tard, insiste encore sur son caractère "impénétrable". Elle était donc par sa densité un obstacle de premier ordre aux établissements humains. Ses arbres, le pin excepté, étaient des arbres au bois dur dont l'abattage devait être difficile avec un outillage primitif. Elle ne présentait qu'un seul avantage mais sérieux : de croissance très lente, elle n'avait pas le temps de se reconstituer, une fois défrichée. A la différence de ce qui se passe dans les pays tempérés et surtout dans les régions intertropicales où la compétition de la forêt et de l'homme est beaucoup plus sévère, la forêt libanaise de type méditerranéen est vaincue lorsqu'elle a été abattue une première fois. Toute victoire humaine était pratiquement définitive"⁽¹⁾

Aussi au début du II^e siècle après Jésus-Christ, l'empereur Hadrien grava sur les principales voies de passage de la montagne, des inscriptions signifiant que l'exploitation de la forêt était réservée à l'Etat. Le main de l'homme commençait à y exercer des ravages

(1) Etienne de Vaumas; La répartition de la population au Liban p.66.

trois
après /millénaires d'exploitation, d'autant plus que
les accès les plus importants, actuellement encore
largement utilisés, étaient déjà tracés et pratiqués:
"route de Tripoli à Baalbeck passant par la vallée de
la Qadisha, le col des Cèdres, Yammouné ou Aïnata; route
de Baalbeck vers Saïda ou Beyrouth par le col du Baïdar,
Barouk, Deir-el-Qamar et le Nahr Damour; route de Saïda
à Machgara par Jezzine et le col qui se trouve entre le
(1)
Djebel Niha et le Toghmat Niha"

Des conditions d'ordre historiques - plus spécia-
lement religieuses - devaient hâter le peuplement et
le défrichement de la montagne : les Maronites, les
Chiites et les Druzes se taillent respectivement leurs
zones d'influence, de travail et d'habitation.

Section 2 : La répartition de la population
libanaise

Les documents démographiques les plus intéressants

(1) : E. de Vaumas : C.C. p. 70.

quoiqu'incomplets quant à la répartition de l'occupation humaine sont ceux de Guys, de Tannous Chidiac, de Cuinet et le recensement de 1913 exécuté sur l'ordre de Channés Pacha.

Tableau 4 - Statistique du Liban

politique et Commercial en 1846

Noms des Facha- liks	Nombre de				par cultes		
	Dis- tric- ts	Vil- les et bour- gs	Vil- la- ges	Ha- bi- ta- nts	Chrè- tiens	Lu- sul- mans	Au- tres
Tripoli	29	7	1212	253640	101005	76270	(1) 81365
Seyde	13	9	1346	406546	194267	153486	58793

1- Nasseiris et Chiites

Condensé du tableau I du livre d'Henri Guys : "Esquisse de l'état politique et commercial de la Syrie" Edition de 1862
Le tableau général concerne "la Syrie politique et Commercial en 1846".

Rochalik De Tripoli et Danas

	Vil- les	Vil- la- ges	Habi- tants	Chrè- tiens	Musul- mans	Au- tres	Catho- liques	Autres
Rouad	1	"	800	20	780	"	"	20
Akkar	"	77	18600	4020	14580	"	3990	30
Dennié	"	32	8000	850	7150	"	850	"
Koura	"	35	11160	8950	2240	"	1110	7940
Gebel Bécharré	"	49	20260	20160	"	100	20160	"
Zaouié	"	17	7090	7090	"	61	6740	350
Ménié	"	7	1800	"	1800	"	"	"
Batroun et dépen- dances	1	29	24430	23460	300	670	21960	1500
Jbeil et dépen- dances	1	40	28640	24780	150	3710	24730	50
Tripoli	1	"	15000	2900	11950	150	900	2000
Mazraat Naaman	1	60	8020	30	8000	"	"	20
Baalbeck	1	62	11000	1500	"	9500	1250	250
Békaa	"	65	10000	3000	7000	"	2950	50
Rachaya	1	16	10275	5275	500	4500	1275	4000
Hasbaya	1	19	13100	6250	1050	5200	750	5500

Beyrouth	1	"	19120	9020	9000	1100	4320	4700
----------	---	---	-------	------	------	------	------	------

Saïda	1	"	8975	1805	6970	200	1755	50
-------	---	---	------	------	------	-----	------	----

Mont Li- ben dé- pendant du pacha- lik de Saïda	1	505	202651	158992	12166	31493	143059	15933
--	---	-----	--------	--------	-------	-------	--------	-------

Sour	1	"	880	230	650	"	230	"
------	---	---	-----	-----	-----	---	-----	---

Tableau 6

Statistique du gouvernement du Mont Liban en 1846

Nombre de Division des habitants par culte

	(Noms (des (dis- (tr- (icts	vil- la- ges	Habi- tants	Maro- nites	Grec uni	Grecs	Musul- mans	Chi- ite	Dru- ze	(Nature des (pro- (duits
Pa- cha- lik de	Ez- za- oué	26	7814	7814						(Huile, (soie, (céré- (ales
	Koura	5	5328	1062	"	4266	"	"	"	(Tabac, (soie, (Céré- (ales, (raisins
Tri- po-	Bechar- ré (6 can- tons)	40	25308	25308						(soie, (céré- (ales, (raisins
li	Batroun	56	19773	16673	754	1995	275	76	") soie, (
	Jbeil	59	20323	18710	1413	"	200	"	") tabacs, (
	Konatré	9	1716	323	"	1093	300	"	"	(grains
	Békalik	18	3971	2163	"	1608	"	200	"	(soie, (
	Quadi Salima	17	7808	2250	"	"	"	5553	"	(grains,
	El Fe- tough	21	6227	6170	"	"	"	57	"	(tabacs
	Kesrou- en (5 can- tons)	41	24998	15918	9000	"	80	"	"	soie, grains vins, tabac.

noms des Dis- tr- icts	Nbre. de		Division des habitants par culte						Nature des pro- duits
	vil- la- ges	Habi- tants	Maro- nites	Gréc uni	Grecs	Musul- mans	Chi- ite	Dru- -ze	
Beit Che- hab	24	24167	17418	1113	4636	"	"	"	Vins, soie, grains
Région du Metn	84	36054	17496	300	1962	"	140	3156	soie, grains, vins. bois
Sahel Bey- routh, Berj Braj- né	30	12717	10181	344	1171		796	225	soie, fruits, légumes, grains
Iklm Khar- roub	45	3912	3016	1338	"	3763	312	83	Huile, grains, soie, fruits, legumes
Iklm Tef- fah	35	5691	2481	3117	"	"	93	"	Cereales, tabac, huile, fruits, legumes
Iklm Jez- zine	47	8344	6442	1329	"	84	432	57	soie, raisins, huile, grains, tabac, bois
Gebel Rihan	12	936	171	"	"	"	765	"	Tabac, grains

Nbre.de Division des habitants par culte

Noms des districts	villages	Habitants	Maronites	Grecs uni	Grecs	Musulmans	Chrite	Druze	Nature des produits
Cheuf	22	14329	2550	2409	"	"	"	9370	(soie,
Deir el Kamar et dépendances	3	7333	4130	2010	"	"	"	1143	(huile, ((grains
El-Menassef	22	4403	1942	356	"	"	"	2105	(soie, ((grains,
El-Argoub	27	7564	3674	707	"	"	"	3183	(raisins
El Jurd	26	6216	3453	304	613	"	"	1846) Huile, ((
District de Abey	12	7401	4782	200	1042	72		1305	(soie, ((
Garb Supérieur	24	4376	2504	"	508	"	152	1212	(grains, ((
Garb inférieur	8	5804	1176	38	2636	"	"	2354) raisins ((
Mord-jeyoun	13	8337	1816	393	2450	1773	1280	1140	Grains, tabac, soie
Bekae occi-dental	25	24549	9366	9980	1365	2524	"	814	Grains

756 300919 189039 36560 24895 9071, 9761 31493

Note : La différence qui existe entre ce tableau et celui du pachalik de Tripoli, en ce qui concerne la partie du Liban réunie ici au gouvernement de la Montagne provient de ce qu'on a donné plus de développement à celui-ci et que les populations ont dû être augmentées pendant les quatre à cinq ans écoulés, entre la date de l'un et de l'autre, le premier étant de 1842.

Extrait de Henri Guys : "Esquisse de l'état politique et commercial de la Syrie - Tableau n°7 -
Edition de 1862.

Deux remarques de Henri Guys dans son livre "Beyrouth et le Liban : relation d'un séjour de plusieurs années dans ce pays - 2 volumes 1850", méritent d'être relevées : la première concerne la ville de Beyrouth. "Cette ville n'est que la quatrième de la Syrie sous le rapport de la population; elle est inférieure à Tripoli qui prend rang après Damas et Alep. Le nombre de ses habitants ne doit point s'élever au-delà de 15000 individus, composés de 7000 musulmans, 4000 Grecs, 1500 maronites, 1200 catholiques-grecs, 800 druzes, 400 Arméniens et Syriens Catholiques, 200 Juifs, 400 européens"⁽¹⁾

(1) Guys C.c. Tome 1 pp.8-9

La seconde remarque concerne la population du Mont Liban, Guys écrit, en effet, que "la population de la montagne est d'environ 300.000 âmes ... On a calculé, je ne sais sur quelle donnée, que le Liban pourrait mettre sur pied 100.000 hommes, mais on ajoute qu'il faudrait les prendre depuis l'âge de 15 ans jusqu'à celui de 70.

"Il est bien plus raisonnable d'en réduire le nombre à 60.000. On les composerait de cette manière : 35.000 maronites, 15.000 druzes, musulmans et **Chiites**, 6.000 grecs, 4.000 catholiques.

"D'après un relevé fait en 1843, le nombre des hommes propres à porter les armes dans 16 districts, du Chouf à Jbeil inclusivement, était de 45.050.

"Un tableau qui n'a été communiqué ne donne que 193.855 habitants aux 24 districts du Liban....

"Ici, comme dans le reste de la Turquie, il est presque impossible d'obtenir des renseignements propres à se former une idée exacte des populations et si l'on parvient à les connaître approximativement, ce n'est qu'à

la suite de longues recherches et de calculs sur des données vagues. La statistique que je donne de la Syrie est la réunion d'informations puisées à de bonnes sources et longtemps élaborées"⁽¹⁾

Ce caractère imprécis des statistiques libanaises interdit encore une analyse quantitative approfondie. Aussi est-ce avec beaucoup de circonspection que doivent être considérés les chiffres présentés par Vital Cuinet.

Celui-ci a, en effet, rapporté les effectifs de la population et la confession des habitants du Liban.

(1) Guys - C.c. Tome 1 pp. 275-276

Tableau 7

	Beyrouth (Merkez-Sandjak)	Beyrouth (ville)	Saida (Caza)	Saida (chef-lieu)
Sunnites	52718	36.000	9400	7400
Chiites	5445	80	2600	600
Latins	2149	1.800	150	150
Maronites	35806	28000	5300	500
Grecs- Unis...	16784	9000	-	-
Syriens- Unis	2100	500	3500	1500
Arméniens- Unis...	930	400	-	-
Syriens orthodoxes	45201	35000	2389	100
Arméniens grégoriens	401	300	-	-
Protestants	2080	2100	180	180
Juifs	3100	2500	600	600
Druzes	400	400	-	-
Etrangers	<u>4347</u>	<u>4320</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	171661	130000	24619	11330 hab.

Tableau 8

	Tyr (Caça)	Tyr (ville)	Mer- ja- youn	Tripoli (Caça)	Tri- poli (ville)	Akkar (Caça)	Akkar (ville)
Sunnites	3379	879	3438	30.000	24.841	16.400	2300
Chiites	1343	1343	923	-	-	-	-
Latins	333	333	166	159	159	-	-
Maroni- tes..	1670	670	336	3500	1500	582	350
Grecs- Unis...	3523	1533	761	1030	30	1129	500
Syriens- Unis...	1600	-	-	-	-	-	-
Arméniens- Unis...	530	-	-	-	-	-	-
Grecs Or- thodoxes	3047	734	4265	5073	3500	200	200
Etrangers	18	18	9	-	-	-	-
Arméniens grégoriens			201				
Juifs				170	80	167	
Protes- tants...						150	150
Ansariyé						1760	
16443	6000	10599	38937	30110	20378	3500	

Tableau 9

Cazes	Musulmans		C a t h o l i q u e s					Chrétiens non unis			Totaux par Caza
	Sun- ni- tes	Chi- ites	Mar- nites	Greco- Unis	Armé- éni- ens Cat- hol- ques	Sy- ri- ens U- nis	La- ti- ns	Syr- ie- ns gre- cs Or- tho- do- xes	Ar- tes -ta- nts	Dru- zes	
Chouf	8973	1044	28268	7312	-	-	-	9000	600	40140	95936
Jetn	268	1590	56380	6752	-	-	14	18112	68	9608	92792
Kesrou- an..	748	6800	68600	1148	30	30	55	2044	-	-	79455
Batroun	740	4352	53040	872	-	-	18	4536	10	-	63568
Jezzine	344	2920	11812	6232	-	-	-	356	15	64	21743
Zahlé	144	60	2676	11436	-	-	45	2368	45	-	16674
Koura	2360	80	3640	16	-	-	2	17892	-	-	23990
Deir el- Kamar	-	-	4664	704	-	-	4	-	-	-	5372
Totaux par commu- nau- tés...	13576	16346	229680	34472	30	30	138	54208	738	49812	

Total général: 399530

Population du Mutassarifiyya par Caza (Cuinet p.211)

Il n'est qu'en 1945 qu'un complément aux chiffres de Guinet a été établi. Le tableau donnant la population par district suivant le rite permet de conclure qu'en dépit des accroissements et des diminutions des effectifs de la population suivant le rite dans certaines régions, la figure religieuse libanaise n'a pas varié et, par conséquent, les zones d'influence politique actuelle dépendant de ces données géo-humaines qui se sont accumulées à travers les âges et les vicissitudes de l'Histoire du Liban.

Mais à côté du facteur historique, d'autres déterminants ont joué un rôle particulier dans l'occupation du sol et la répartition de la population à savoir principalement la richesse hydraulique et le climat méditerranéen. C'est pourquoi un problème ardu quant à l'habitat ne s'est pas posé au Liban, la dispersion et la multiplication des habitations se révélant possible et aisé.()

(1) Cf. pour plus de détails, F. de Vaumas : o.c. p.57 à 64. Les influences relatives à la localisation de l'habitat humain au Liban.

Tableau 10 : Population du Liban en 1945.

Communautés	Beyrouth:	Mont		Liban Sud	Békaa	T o t a l
		Liban	: Nord			
Sunnites	61148	20836	103856	24024	30126	239990
Chiites	11469	19454	1034	129372	52620	213949
Druzes	1976	60525	34	6268	6981	75784
Maronites	15571	178972	87702	28498	22148	332871
Grecs-Jath.	5934	15701	1868	17414	24475	65392
Grecs-Orth.	20357	22732	48170	6987	13293	111539
Protestants	3833	3057	754	1829	1146	10619
Latins	2248	536	72	183	142	3181
Arméniens Jathol.	5470	3146	198	279	1168	10261
Arméniens Orth.	36938	5612	1037	1725	5490	60802
Chaldéens	1004	121	1	11	266	1363
Syriens Jath.	4168	285	171	9	457	5090
Syriens Orth.	2110	212	99	28	1395	3839
Israélites	5097	63	30	508	47	5745
Divers	477	360	5359	52	120	6368
Total général.....	177780	341612	250385	217182	159834	1146793

Tableau reproduit in travaux du séminaire d'études économiques et financières p.60.

A cette répartition confessionnelle conditionnant les élections parlementaires et toute la figure politique du Liban s'ajoute une autre relative à la répartition des effectifs par mohafazats.

	1944	%	1945	%	1959	%
Beyrouth	213433	21%	217780	15%	450000	27,7%
Mont Li- ban...	269540	26,3%	341612	30%	372000	22,9
Liban Nord...	217432	21,2%	250385	22%	338000	20,8
Liban Sud...	168418	16,4%	217182	19%	238000	14,6
Békaa	155682	15,1%	159834	14%	228000	14,0
Total :	<u>1024505</u>		<u>1146793</u>		<u>1626000</u>	

En 1965, la Direction générale de l'état civil a publié, avec le recensement administratif, la répartition par sexe et par mohafazat.

	Hommes	Femmes	Total	%
Beyrouth	165462	165533	330995	15%
Mont Li- ban...	357815	320872	678687	30%
Liban Nord...	287007	264402	551409	24%
Liban Sud...	240284	218674	458958	20%
Békaa	181766	165326	247092	11%
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	
	1232334	1134807	2367141	

Les différences sensibles entre les chiffres de l'IRFEB de 1959 et ceux de l'état civil en 1965 s'expliqueraient par l'accroissement de la population, et, en ce qui concerne Beyrouth et le Mont Liban plus spécialement, par les découpages administratifs et le fait que nombre de résidents à Beyrouth sont encore inscrits sur les registres régionaux.

Cet accroissement rapide de la population libanaise exige en tout cas une politique minutieuse dans les domaines de l'urbanisme, de la Santé Publique et de l'Education en vue d'assurer le développement normal de la santé physique et nerveuse du citoyen libanais. A défaut de quoi le bruit,

l'absence d'espaces vertes, les buildings sans perspective, la circulation hétéroclite et infernale seront la source de nouveaux problèmes qu'il faut d'ores et déjà envisager et résoudre.

Section 3 : La densité de population au Liban.

La densité de la population libanaise se présente sous l'aspect d'importantes différences de répartition dans l'espace géographique : si certaines zones connaissent, en effet, une densité élevée, d'autres sont désertes ou squelettiquement peuplées. "Il est peu de régions, en effet, où l'on passe aussi rapidement de densités humaines considérables à des densités complètement nulles".⁽¹⁾

Sans trop remonter dans le temps, il est à noter que la densité de la population est passée de 72 hab. au Km² en 1932, à 98 hab. en 1944, à 136 hab. en 1953, à 159 hab. en 1959 et, selon les estimations administratives de 1961 et de 1968 à 206 hab. et à 227 hab. au Km.²

(1) M. de Vaumas : o.c. p.7

Mais les zones de peuplement ne sont pas homogènes et leur importance est variable. En se fondant sur l'évaluation administrative de 1965, la densité de la population par mohafazat se présenterait dans les grandes limites suivantes :

$$\text{Liban Nord} : \frac{551409 \text{ hab.}}{1952 \text{ Km}^2} = 282 \text{ hab./Km}^2$$

$$\text{Liban Sud} : \frac{458958}{2011} = 228 \text{ hab./Km}^2$$

$$\text{Békaa} : \frac{247092}{4237} = 58 \text{ hab./Km}^2$$

$$\text{Mont Liban} : \frac{678687}{1950} = 348 \text{ hab./Km}^2$$

Cet accroissement sensible de la densité ne va pas sans poser de nouveaux problèmes qu'il faut rapidement résoudre, particulièrement quant à l'habitat : qui devrait être un havre de sécurité, de calme et de repos et non la source de nouvelles difficultés pour le citoyen. En outre, la densité réelle est plus importante encore que ne le laissent supposer ces chiffres. La population résidente beyrouthine est estimée, en effet, à plus de 800.000 habitants, soit 200 habitants à l'hectare.

CHAPITRE 3

Les Mouvements de la Population

Les mouvements de la population libanaise sont connus d'une manière très imprécise. Certes, une publication mensuelle régulière du Ministère du Plan (Direction Centrale de la statistique) fournit les effectifs de ces variations. Mais les chiffres publiés sont extraits des registres de la Direction Générale de l'Etat Civil et il est admis une marge d'erreur importante entre les statistiques de l'événement et les statistiques de l'enregistrement (près de 20 %).

Une série régulière depuis 1944 permet de préciser cependant les tendances globales du mouvement de la population :

Années	Naissances	décès	Accroissement naturel
1944	29347	8198	21149
1945	28043	8281	19762
1946	24765	7089	17676
1947	25462	6554	18908
1948	32081	7450	24631
1949	22613	6711	15902

Année	Naissances	décès	Accroissement naturel
1950	28953	9703	19250
1951	30717	6222	24495
1952	31338	7461	24377
1953	34044	7113	26931
1954	33642	7293	31349
1955	63098	11882	51216
1956	59402	7538	51364
1957	52472	7615	44857
1958	33762	6699	32063
1959	65659	8331	58328
1960	64172	12302	51870
1961	69929	9850	60079
1962	68408	8494	59914
1963	76712	9775	66937
1964	74954	9416	65538
1965	77653	9273	68380
1966	77684	10490	67194
1967	78744	11430	67264
1968	76850	11993	64857

La lecture de ce tableau prouve le caractère incomplet de l'enregistrement qui corrobore d'ailleurs l'analyse des des taux de natalité et de mortalité.

Section 1 : Le taux de natalité

Le taux brut de natalité correspond à la formule :

$$\frac{\text{nombre de naissances}}{\text{effectif moyen de la population}}$$

L'analyse de ce taux fournit le taux d'accroissement, suivant qui n'est pas exact vu les limites des statistiques de l'enregistrement - mais déjà très indicatif :

$$1944 : \frac{29347}{1.024505} = 2,9\% = 29 \text{ o/oo}$$

$$1953 : \frac{34070}{1416570} = 2,4\% = 24 \text{ o/oo}$$

$$1956 : \frac{62003}{1445000} = 4,3\% = 43 \text{ o/oo}$$

$$1961 : \frac{69929}{2151384} = 3,2\% = 32 \text{ o/oo}$$

$$1965 : \frac{77653}{2367141} = 3,3\% = 33 \text{ o/oo}$$

$$1966 : \frac{77684}{2479887} = 3,1\% = 31 \text{ o/oo}$$

$$1967 : \frac{78744}{2547151} = 3,0\% = 30 \text{ o/oo}$$

$$1968 : \frac{76350}{2723957} = 2,8\% = 28 \text{ o/oo}$$

mais le taux brut de natalité ne permet de connaître que la propension moyenne de la population féminine libanaise à avoir des enfants en 1944, 1953, 1956, 1961, 1965, 1966, 1967 et 1968. Une étude plus approfondie devrait considérer les âges.

Ce calcul du taux de fécondité par âge et du taux global de fécondité générale ne peut être cependant tenté du fait que marquent les séries statistiques plus longues et plus précises.

Section 2 : Le taux de mortalité

La notation en nombre absolu des décès survenus dans un pays donné au cours d'une année donnée ne fournit pas une image exacte de la "force thanatogène" (D. Villey). Le calcul du taux brut de mortalité permet un rapprochement du nombre annuel de décès et de l'effectif de la population.

La formule théorique du taux brut de mortalité est la suivante :

$$m = \frac{\text{nombre de décès}}{\text{effectif moyen de la population}}$$

Le taux brut de mortalité se situerait comme suit pour les années 1944, 1945, 1953, 1956, 1961, 1965, 1966, 1967 et 1968 :

1944	$\frac{3193}{1024505}$	=	0,80%	=	3 0/00
1945	$\frac{3381}{1146793}$	=	0,72%	=	7 0/00
1953	$\frac{7257}{1416570}$	=	0,51%	=	5 0/00
1956	$\frac{8043}{1445000}$	=	0,56%	=	5 0/00
1961	$\frac{9850}{2151834}$	=	0,46%	=	4 0/00
1965	$\frac{9273}{2367141}$	=	0,39%	=	3 0/00
1966	$\frac{10490}{2479887}$	=	0,42%	=	4 0/00
1967	$\frac{11480}{2547151}$	=	0,45%	=	4 6/00
1968	$\frac{11993}{2723957}$	=	0,44%	=	4 0/00

Ce taux prouve la déficience de l'enregistrement du mouvement de la population au Liban car, le taux de mortalité de la Suède qui est l'un des plus bas au monde se situe à 3 0/00. Ainsi donc, dans la meilleure des hypothèses, le Liban serait

à un niveau surdéveloppé sur le plan de la santé publique et de la lutte antimicrobiologique - ce qui n'est pas le cas.

Pour être plus proche de la réalité, on pourrait supposer que le taux réel de mortalité au Liban serait comparable à une nation connaissant des conditions et un niveau de vie semblables au sien - à savoir l'Italie dont le taux de mortalité est de 12 o/oo ou la Grèce.

De plus, le fait de ne pas disposer de séries statistiques précises quant à la mortalité aux différents âges n'autorise pas un calcul hasardeux des taux et quotients de mortalité par âge.

Section 3 - Le mouvement naturel de la population

On considère d'habitude que le mouvement général de la population est la résultante de deux groupes de facteurs : la natalité et la mortalité d'une part, les migrations d'autre part.

Le Mouvement naturel de la population correspond au seul résultat de la soustraction des naissances et des décès. Le mouvement réel correspond au mouvement naturel augmenté de l'effet des migrations.

Quel est le taux d'accroissement naturel de la population libanaise ?

Le fondement le plus élémentaire du calcul du mouvement

naturel de la population est l'excédent annuel des naissances sur les décès soit $N-D$. (N étant le nombre absolu des naissances et D celui des décès). Il faut cependant reporter cette mesure, pour plus de significations, à l'effectif moyen de la population pendant l'année considérée, qui permet ainsi de définir le taux d'accroissement naturel.

Le taux d'accroissement naturel de la population libanaise se situerait ainsi pour les années considérées.

$$1944 : \frac{29347 \text{ naissances} - 8198 \text{ décès}}{1024505} = 2,06 \%$$

$$1945 : \frac{23043 - 8281}{1146793} = 1,72 \%$$

$$1953 : \frac{34070 - 7257}{1416570} = 1,89 \%$$

$$1956 : \frac{62008 - 8043}{1415000} = 3,7 \%$$

$$1961 : \frac{69929 - 9850}{2151884} = 2,79 \%$$

$$1965 : \frac{77653 - 9273}{2367141} = 2,89 \%$$

$$1966 : \frac{77634 - 10490}{2479887} = 2,71 \%$$

$$1967 \quad \frac{78744 - 11480}{2547151} = 2,6 \%$$

$$1968 \quad \frac{76350 - 11993}{2723957} = 2,3 \%$$

Une analyse plus approfondie ne peut être également tentée dans ce domaine. On ne peut ainsi résoudre le problème consistant à savoir si une génération donnée peut assurer son propre remplacement en posant l'hypothèse qu'elle demeurerait soumise pour le reste de sa vie aux conditions actuelles de fécondité et de mortalité.

Section 4 : La Répartition de la population suivant l'âge et le sexe.

Le recensement de 1913 a été le premier à présenter une approche de la répartition par sexe de la population libanaise - car les données précédentes concernaient la population globale ou bien uniquement la population masculine de régions bien déterminées sans que ne soit connu l'effectif moyen par famille.

	Hommes	Femmes	T o t a l
Batroun	45595	37625	83220

	Hommes	Femmes	T o t a l
Koura	13021	11042	24063
Kesrouan	38757	31440	70197
Metn	50065	39611	89676
Cheuf	56098	45839	101938
Zahlé	7388	5270	12658
Dair el Kamar..	4632	3823	8455
Jezzine	13957	10636	24593
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total :	229514	185286	414800

Le rapport dégagé montrait que la population masculine comptait pour 55% de la population totale du Mont Liban et la population féminine pour 45%.

Trente ans plus tard, en décembre 1944, une seconde analyse concernant la répartition de la population libanaise selon l'âge et le sexe s'établissait comme suit:

Tableau 11 : Répartition de la population au Liban
suivant l'âge et le sexe en 1944

Groupe d'âges	Masculin	Féminin	Total	Pourcentage de population
Jusqu'à 4 ans	69335	61821	131156	12,37
De 5 à 11 ans	105692	92000	197692	18,57
De 12 à 20 ans	120236	109325	229561	21,57
De 21 à 34 ans	92943	96335	189327	17,79
De 35 à 51 ans	87306	93016	180322	16,95
Au delà de 51 ans	67137	63490	135627	12,75
Total général :	543149	521037	1064186	100,00

Ainsi donc, en 1944, 52,51% de la population avait moins de 20 ans et, en 1959, l'IRFED admettait également que 52% de la population avait moins de 20 ans.

En outre, la population active (soit entre 20 et 64 ans) était en 1959 dans le même rapport qu'en 1944 (1).

La répartition par sexe de la population libanaise en 1965 se situait dans une proportion normale en fonction du rapport suivant :

Hommes : $\frac{1233334}{2367141} = 52 \%$

Femmes : $\frac{1134807}{2367141} = 48 \%$

L'analyse des décès échelonnée sur les 16 dernières années montre, comme dans la plupart des pays, une mortalité plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Mais comment se présente, d'autre part, actuellement la répartition par âge de la population libanaise, En additionnant le nombre des effectifs de 1944 à 1967 publiés par la direction centrale de la statistique et en faisant la

(1) Il semble que dans le rapport de l'IRFED, un simple recouplement des données avec celles de 1944 a été opéré.

différence entre le recensement de 1932 et celui de 1944 pour cette classe d'âge, la structure suivante se dessine:

0 - 4 ans	•	377043
5 - 11 ans	•	418804
12 - 20 ans	•	307448
21 à 34 ans	•	305613

On ne saurait pousser plus loin cette tentative de connaître la répartition par âge de la population libanaise vu l'absence de séries statistiques s'étendant avant 1932, à moins de procéder à des soustractions et des recoupements extrêmement problématiques.

Section 5 - Les migrations et les turbulences.

Les migrations et les turbulences jouent un rôle important dans la vie économique et sociale au Liban. Elles sont d'ailleurs largement favorisées par la place géographique du Liban et l'exiguïté de son territoire permettant le passage rapide d'une zone à l'autre. Aussi les communications quotidiennes sont élevées et les turbulences sont sur ce point éminemment privilégiées.

Une turbulence est "un déplacement périodique lié à un mode d'existence" (Mouchez). Les statistiques, dans ce domaine, sont cependant déficientes et le déplacement estival

est difficilement quantifiable.

La mobilité de la main-d'oeuvre est imparfaitement connue. Elle se manifeste cependant par la résidence du travailleur près de son lieu de travail. Souvent même les membres de sa famille s'installent avec lui, au cas où ils ne sont pas petits propriétaires.

Les déplacements quotidiens entre lieu de résidence et lieu de travail sont chiffrés en fonction du comptage journalier du passage des voitures aux postes de Jamhour, de Nahr el Kalb et de Khaldé. La moyenne mensuelle du Poste de Jamhour est sensiblement plus élevée au cours des mois de Juillet - Août - Septembre (36561, 36900, 23643) marquant ainsi l'importance touristique et estivale de cette voie de communication par rapport à celle de Khaldé et de Nahr el Kalb où les passages sont plus uniformes, les différences entre les moyennes mensuelles se situant dans des marges minimes.

C o n c l u s i o n

Une analyse quantitative de la population demeure certes incomplète si le problème de l'émigration n'y est pas envisagé. Mais les statistiques de l'émigration manquent de rigueur du fait que, très souvent, le citoyen même décidé à émigrer hésite

(1)
à le signifier à la Société Générale.

Pour conclure, il faut signaler que le problème de la population est chargé de trop d'affectivité pour espérer une solution actuelle et rapide d'ordre scientifique, à savoir un recensement global, qui est la seule solution normale à un problème d'une telle envergure. Néanmoins, en faisant le point des documents statistiques, historiques et actuels la nécessité d'une politique nationale dans ses différentes branches (santé, enseignement, emploi, loisirs, habitat) s'impose en tout premier lieu et, corrélativement, une politique de développement doit permettre à tous les citoyens un engagement pour une nouvelle politique de dimension scientifique et humaine.

(1) Pour une analyse exhaustive de l'émigration libanaise, se reporter au livre d'Elio Safa : L'émigration libanaise, Beyrouth 1960.

A n n e x e 1

Population masculine du Mont-Liban en 1851

Extrait de "Bref Aperçu sur les événements
du Liban et de Damas entre 1840 et 1862".

L'auteur est un prêtre anonyme et le
manuscrit a été publié par le Père Cheikho
en 1927 à l'Imprimerie Catholique.

Région 1 :	Zswich	1791
Région 2 :	Koura	2726
Région 3 :	zone de Bécharré	10200
Région 4 :	Zone de Mncitra	624
Région 5 :	Zone de Jbeil	10666
Région 6 :	Zone de Batroun	871
Région 7 :	Zone de Ftouh	1099
Région 8 :	Zone du Kesrouan	10063
Région 9 :	Zone du Metn) (21539	
Région 10:	Plaine de Beyrouth)	
Région 11:	Zone du Gharb	4366
Région 12:	Zone du Jurd	2907
Région 13:	Al Chahar (Abich, Kfermatta)	3621
Région 14:	Zone de Mnassef	4032
Région 15:	Zone de Arkoub	2440

Région 16 : Zone du Cheuf	1942
Région 17 : Zone de la Bekaa-Ouest	9000
Région 18 : Zone de Jezzine	3363
Région 19 : Iklm Al-Teffah	1315
Région 20 : Iklm Al-Kharroub	2517
Région 21 : Jebel Al Rihan	<u>1013</u>

Total de la population

masculine du Mont-Liban 97810

Annexe 3

Population masculine du Mont-Liban en 1859.

Extrait du livre de Tannous Chidiac
"Histoire des notables du Mont-Liban"
1859.

<u>Région</u>	<u>Population</u>
Zawieh	1791
Kourf	2626
Al-Koumayteh	1597
Bécharre	10200
Batroun	6991
Jbeil	6000
Mncitra	4666
Pkouh	2099
Kesrouan	10063
Katch	4181
Metn	3953
Sahel Beyrouth	3300
Bas Gharb	2532
Haut Gharb	2434

<u>Region</u>	<u>Population</u>
Chchhar	2621
Jurd	2907
Wnassef	5042
Arkoub	3458
Chouf	4842
Jezzine	3368
Békaa-Ouest	12473
Iklim Al Teffeh	1815
Iklim Al Kharroub	3517
Jebel Al Rihane	1013
<hr/>	
Total :	107494

A n n e x e 3

Statistique du Mont-Liban en 1887

Extrait de la Revue *Al Mektataf*

12^e Année Novembre 1887 p.126

<u>Caça</u>	<u>Nombre de villages</u>	<u>Nombre de maisons</u>	<u>Ecoles</u>	<u>Boutiques</u>
Chouf	207	15739	77	709
Batroun	137	7809	44	364
Metn	163	10393	102	599
Jezzine	99	2990	35	116
Kesrouan	164	10010	35	350
Zahlé	1	2000	15	400
Koura	43	2801	15	86
Deir el Kamar..	1	993	7	294
Total :	<u>314</u>	<u>52703</u>	<u>330</u>	<u>2418</u>

La moyenne se situant entre 5 et 6 personnes par habitat permet de conclure que le Mont Liban compte une population approximative de 300.000 habitants.

A n n e x e 4

Population de Beyrouth en 1889

Extrait du livre de Amin Khoury "Annuaire
de Beyrouth" paru en 1889.

33000	Musulmans
30000	Greco-Orthodoxes
23000	Maronites
9000	Greco-Orthodoxes
1500	Juifs
1500	Latins
900	Protestants
500	Syriens-Catholiques
400	Arméniens- Catholiques
300	Druzes
300	Autres
2000	Etrangers et Touristes

Total : 107400 habitants

A n n e x e 5

Population de quelques villages en 1895.

Extrait de Cuinet "Syrie", Liban, Palestine"

Leroux 1896.

I - Caza du Chouf :

- . Baakline Maronites : 500 hab.
Druzes : 4500 "
Total: 5000 hab.

- . Choueifat : Maronites 3000 hab.
Syriens Orthodoxes 1000 hab.
- . Druzes : 5000 hab.
Total : 9000 hab.

(Cuinet p.238)

- . Damour : 1000 hab. (Cuinet p.240)

- . Aley : 2500 hab. dont : 1000 maronites

540 grecs-unis

400 syriens-orthodoxes

560 druzes.

(Cuinet p.241)

- . Souk el-Gharb : 2000 hab.

(idem)

II - Caza du Metn

- . Jdeide 750 hab. dont 500 maronites
70 grecs-unis
180 syriens-orthodoxes (Cuinet p.243)

- . Broumana : 2600 hab. dont 900 maronites
500 syriens-orthodoxes
1200 druzes
(Cuinet p.244)
- . Beit Méri : 2000 hab. dont 400 maronites
100 syriens orthodoxes
1500 druzes
- . Hadeth : 2100 hab. dont 1700 maronites
100 grecs-unis
300 syriens orthodoxes (o.c.F.248)
- . Antélias : 1500 habitants
- . Bikfaya : 7000 habitants dont 4000 maronites
1800 grecs-orthodoxes
1200 grecs-unis
(o.c.p.250)
- . Beit-Chabab : 6700 hab. (o.c.p.251)

III - Caza de Kesrouan

- . Charir : 3000 hab. (o.c.p.253)
- . Jounieh: 2500 habitants en 1891; 4500 en 1895. (o.c.p.254)
- . Jbeil (Byblos) 1000 hab.

IV - Caza de Batroun

- . Batroun : 2500 habitants (o.c.p.263)

- . Ehdén : 2500 habitants (o.c. p.265)
- . Bcharré : 5000 habitants (o.c. p.265)

V- Caza de Jezzine

- . Jezzine : 5000 habitants dont 4000 maronites
1000 Grecs-Unis

VI-VII- Caza de Zahlé et du Koura - Cuinet ne cite aucun chiffre sur le **ohog**.lieux, ni sur celui du Koura,excepté le village de Kfar-Hâzir.

Enfin Deir-el-Kanar érigée en mudirriyeh comptait 5372 habitants.

Annexe 6 : Population du Petit Liban

<u>Caza</u>	<u>Musulmans</u>	<u>Chiites</u>	<u>Druzes</u>	<u>Orthod.</u>	<u>Melkites</u>	<u>Maroni tes</u>	<u>Div. -ers</u>	<u>Total</u>
Koura	2360	80	-	17392	16	3640	2	23990
Batroun	740	4352	-	4536	872	53810	28	64338
Kesrouan	743	6800	-	3044	1148	68330	115	79685
Metn	268	1590	9668	18112	6752	56300	82	92772
Zahlé	144	60	-	2268	11436	2676	90	16674
Chouf	3972	1044	40230	9000	7312	23268	600	95426
Deir el- Kamar...	-	-	-	-	704	4664	4	5372
Jezzine	344	2920	64	356	6232	11812	15	21743
<hr/>								
Total :	13576	16346	49962	54208	34472	230000	936	400000

Extrait du livre de Youssef Saouda

"Pour le Liban" p.449.

A n n e x e 7 - Population du Grand Liban.

Caza	Musulmans	Chiites	Druzes	Ortho- doxes	Mel- kites	Maro- nites	Di- vers	Total
Baalbeck	9805	6630	-	4500	6200	2265	600	30000
Békaa	160	150	-	1500	3500	3000	-	13300
Hasbaya	3500	-	3400	3200	1628	2020	340	14088
Rachaya	1000	-	6000	5500	300	1000	300	14100
Marjeyoun	439	922	-	368	761	336	175	3000
Saida et banlieue	7400	600	-	100	1500	500	930	11030
Beyrouth	36000	80	400	35000	9000	28000	11520	120000
Tripoli et banlieue	30000	-	-	5078	1030	3500	329	34227
Akkar	16400	-	-	200	1129	582	2077	20383
Total :	104694	3382	9800	55445	30048	40203	16271	264843
Total Mont Liban...	13576	16846	49962	54208	34472	230000	936	400000
Total du Liban geo- graphique	118270	25228	59762	109653	64520	270203	17207	664843

Extrait du livre de Youssef Seouda
"Pour le Liban" p.450

Bibliographie

- 1 - Henri Guys : Beyrouth et le Liban, Relation d'un séjour de plusieurs années dans ce pays.
2 volumes - Paris 1850.
- 2 - Henri Guys : Esquisse de l'état politique et commercial de la Syrie - Paris 1862.
- 3 - Tannous Chidiac ... : Histoire des notables du Mont-Liban
2 volumes - Edition de 1954.
- 4 - Revue Al-Moktataf - 12^e Année Novembre 1887 p.126
- 5 - Amin Khoury : Annuaire de Beyrouth 1889
- 6 - Vital Cuinet : Syrie, Liban, Palestine,
Leroux 1896
- 7 - Ibrahim Al Assouad : Annuaire du Liban 1905
- 8 - Le Liban : Etudes Economiques et Sociales
(ouvrage collectif) Beyrouth 1918.
Réédité en 1970 par l'Université Libanaise
en 2 volumes.
- 9 - Youssef Al Assouad : Pour le Liban 1919
- 10 - Les événements du Liban entre
1840 et 1862 - Beyrouth 1927.

- 11 - Liban en 1927
- 12 - Richard Thounin : Géographie de la Syrie Centrale,
Leroux 1936.
- 13 - Etienne de Vaumas : La répartition de la population au
Liban .
Introduction à la géographie humaine
de la République Libanaise.
Extrait du Bulletin de la Société
de Géographie. d'Egypte. T.XXVI
Août 1953.
- 14 - Etienne de Vaumas : La répartition confessionnelle du Liban
et l'équilibre de l'Etat libanais.
Revue de Géographie alpine, Tome XLIII
1955 - fascicule III - pp.511-603
- 15 - Université Saint-Joseph : Travaux du séminaire d'études
économiques et financières n°1 1957-1958.
Article de Joseph Gholl.
- 16 - Elie Safa L'émigration libanaise.
- 17 - Direction Centrale- Annuaire Statistique
de la ~~Statistique~~ Statistique 1963, 1965, 1967, 1968.
- 18 - Bulletin Statistique trimestriel de 1950 à 1962.
XII volumes.

- 19 - Direction Centrale Bulletin Statistique
 de la Statistique mensuel depuis 1963.
- 20 - Ministère du Plan: Ser- (La Population Libanaise
 vice des Activites Ré- (Enquête par sondage 1964.
 gionales (
- 21 - Claude Mazure Evolution perspective de la
 main-d'oeuvre au Liban.
- Revue Proche-Orient, Etudes
 Economiques n°3.

Table des Matières

Introduction :

Chapitre 1

Les données démographiques libanaises.

Section 1 - Les données démographiques jusqu'à la fin de la Première Guerre Mondiale.

Section 2 - Les données démographiques modernes et actuelles.

Chapitre 2

La Répartition de la population au Liban

Section 1 : Les étages de l'occupation du sol libanais.

Section 2 : La répartition de la population libanaise.

Section 3 : La densité de population au Liban

Chapitre 3

Les mouvements de population

Section 1 : Le taux de natalité

Section 2 : Le taux de mortalité

Section 3 : Le mouvement naturel de la population

Section 4 : La répartition de la population selon l'âge et le sexe.

Section 5 : Les migrations et les turbulences.

Conclusion

A n n e x e s

- Annexe 1 : Population masculine du Mont-Liban en 1851
- Annexe 2 : Population masculine du Mont-Liban en 1859
- Annexe 3 : Statistique du Mont-Liban en 1837
- Annexe 4 : Population de Beyrouth en 1839
- Annexe 5 : Statistiques démographiques en 1895
- Annexe 6 : Statistiques démographiques du **Mont-Liban** en 1919.
- Annexe 7 : Statistiques démographiques du Liban en 1919.

Bibliographie